

**Zeitschrift:** Familienforschung Schweiz : Jahrbuch = Généalogie suisse : annuaire  
= Genealogia svizzera : annuario

**Band:** 41 (2014)

**Artikel:** De l'origine des Dubach, Duback, Dubacher, Dubath, Dubas, Tubach,  
Bach, Dubich et Duwa

**Autor:** Dubich, Denis

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-697593>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# De l'origine des Dubach, Duback, Dubacher, Dubath, Dubas, Tubach, Bach, Dubich et Duwa

Denis Dubich

## Zusammenfassung

*In einigen Monaten werden die Dubachs ihr 800-Jahr-Jubiläum feiern. Die erste Erwähnung des Geschlechts findet man nämlich schon im Jahre 1215 in seiner Wiege Saanen-Gstaad. Der Autor gehört einem der drei elsässischen Tubach, Dubich und Duwa genannten Zweigen an. Dies sind nur einige von auch in der Schweiz zahlreichen Namenvarianten, nämlich Dubach, Dubas, Dubacher, Dubath und Duback. Die Saaner Bachs könnten auch ein Zweig des Geschlechts sein; die Frage wurde noch nicht zufriedenstellend beantwortet, und der Autor wird hier versuchen zu erklären, warum er von dieser Hypothese nicht völlig überzeugt ist. Er wird ebenfalls zeigen, wie und wann der Zweig der Dubichs entstanden ist.*

## Résumé

*Dans quelques mois, les Dubach fêteront leur 800<sup>e</sup> anniversaire. La première mention de la famille se rencontre en effet dès 1215 dans le berceau de la famille, à Saanen-Gstaad. L'auteur appartient à l'une des trois branches alsaciennes, nommées Tubach, Dubich et Duwa. Ce ne sont là que trois variantes supplémentaires pour un patronyme qui en compte toute une palette en Suisse, de Dubach à Dubas, en passant par Dubacher, Dubath et Duback. Les Bach de Saanen pourraient constituer eux aussi une branche de la même famille ; la question n'est pas tranchée et l'auteur s'évertuera ici d'indiquer pourquoi il n'est pas complètement persuadé du bien-fondé de cette hypothèse. Il montrera également comment et quand est née la branche des Dubich.*

# I. Le berceau et l'étymologie du patronyme

## 1. Entre Saanen et Gstaad

Si vous interrogez un Suisse d'un canton germanophone sur l'origine des Dubach, il vous répondra probablement qu'ils doivent tous venir de l'Emmental, tant il est vrai que ce patronyme y fleurit depuis quatre siècles et demi, essaimant largement dans tout le canton de Berne. Cependant, le berceau des Dubach n'est pas cette vallée-là mais celle de la Sarine, *die Saane*.

Bien avant d'arriver dans l'Emmental, les Dubach vivaient en effet entre Saanen et Gstaad, plus précisément entre deux petits cours d'eau, l'Erbserenbach (au nord-ouest, vers Saanen) et le Grubensbach (au sud-est, vers Gstaad). Le terrain qu'ils occupaient alors était appelé dans les *rotuli* du Vanel de 1312 et des décennies suivantes, « *ou Bac* », soit « *am Bach* » ou « près du ruisseau ».<sup>1</sup> Ceux qui vivaient au lieu-dit « *ou Bac* », parfois « *ou Bach* », furent tout naturellement appelés dou Bac(h), c'est-à-dire « du ruisseau ». Voilà qui peut surprendre. Pourquoi un nom aussi hybride, composite, fait d'un élément manifestement francoprovençal, *dou*, et d'un autre, de toute évidence allemand, *Bach* ? La raison en est simple : nous nous situons dans la haute vallée de la Sarine, dans une région bilingue, et la limite des langues, le *Röstigraben*, ne passe qu'à quelques kilomètres d'« *ou Bac* », au pied de la ruine du Vanel, entre Rougemont et Saanen (Gessenay, en français).<sup>2</sup> Le *Bach* en question est sans doute le Grubensbach, puisque c'est à proximité de ce petit cours d'eau que se situait la plus ancienne propriété familiale. L'ensemble du terrain déli-

---

<sup>1</sup> Archives cantonales vaudoises Fc 2 pour 1312, Fc 3 pour 1324 et Fc 4 pour environ 1350 (la date a hélas disparu avec les premières membranes du rouleau). La mention du toponyme figure également dans un document de 1341. On lit en effet « *ou Bach* », au milieu de ce texte en langue latine, par lequel le comte Pierre de Gruyère, seigneur du Vanel, déclare qu'il ne fera ni mesurer ni limiter les terres de ses sujets des paroisses de Saanen et de Rougemont, qui ont promis de payer aux créanciers du comte 250 livres de Lausanne : « [...] *Etiam quod, finito dicto spatio, misurabimus et limitabimus dictas terras nostras nostris dictis gentibus, vel earum heredibus, cum causa advenerit, ad estimationem in longum et in latum anius pose terre Petellinii filii Petri de Ryquibach, iacentis ou Bach versus Baum...* ». Une parcelle de terre appartenant à Petellinus von Reichenbach, voisin des dou Bach, servit d'étalon. In : J.-J. Hisely, *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère et d'autres fiefs de la maison souveraine de ce nom*, Tome 1, éd. Georges Bridel, Lausanne, 1867, p. 131.

<sup>2</sup> La découverte des premières traces écrites de ce patronyme et la certitude qu'il signifie « du ruisseau » permettent d'infirmer toutes les autres étymologies proposées jusque-là et déduites de sa seule sonorité : du bac (pour traverser un cours d'eau, faisant du même coup des Dubach des Huguenots venus de France), *doub acha* (« eau noire » en celtique), *Dubach* (*Daubensbach*, soit plus ou moins « cours d'eau alimentant les douves »), *Doubs-Bach* (« le ruisseau Doubs ») en sont quelques-unes. Plusieurs branches de l'Emmental en ont ajouté une autre en adoptant des armoiries parlantes : Dub-Bach (*Taube + Bach*), soit « pigeon + ruisseau »...

mité par les deux cours d'eau se nommait « *ou Bac* », tandis que les maisons et terres situées près de l'Erbserenbach étaient dites « *ou Bac Inferius* » (*am unteren Bach*), celle sises près du Grubenbach, « *ou Bac Superius* » (*am oberen Bach*).



*Fig. 1 : Entre Saanen et Gstaad et entre deux ruisseaux, l'actuel lieu-dit Ebnit et, de l'autre côté de la Gstaadstrasse, la colline, appelés au XIV<sup>e</sup> siècle « ou Bac » (am Bach), dont les habitants furent tout naturellement appelés les dou Bac ou dou Bach.*

D'après J. R. D. Zwahlen, qui a publié de remarquables travaux sur l'histoire médiévale du Gessenay, le rédacteur des premiers censiers du Vanel (1312, 1324) devait être francophone, voire italophone. Toujours est-il que ce notaire au service des comtes de Gruyère rédigea ces longs rouleaux dans une langue issue du latin et confinant au francoprovençal. Il « romanisa » également peu ou prou les noms des habitants ou les écrivit en tout cas du mieux qu'il put, faisant par exemple d'une Elsa zum Bühl une Elsa dou Buylo. On s'aperçoit donc qu'il devait exister une différence dans la dénomination des habitants entre l'oral et l'écrit. D'ailleurs, un parchemin de 1368 confirme ce soupçon en nous livrant la vraie nature de ces patronymes, donnés ici en allemand (bien qu'il soit par ailleurs rédigé en latin lui aussi), donc dans leur version orale non transcrite :<sup>3</sup> ici, les dou Sauceuacer de 1312 s'appellent im Salzwasser, les de Riequibac deviennent de Richenbach<sup>4</sup> et les dou Chastellet s'appellent am

<sup>3</sup> Archives de l'État de Berne, Fach Saanen 1368.

<sup>4</sup> Il s'agit bien entendu des actuels Reichenbach qui portaient jusqu'en 1548 au moins la particule *von*. Nous trouvons, en effet, cette année-là un Peter von Reichenbach, dit de Saanen, dans un terrier du Simmental (Archives de l'État de Berne, Urbarien Amt Obersimmental

Steige (Gsteig, montée, Châtelet étant le nom romand de Gsteig). Si les dou Stat de 1312 y figuraient, nous pouvons être certains qu'ils seraient ici appelés am Gstaad (Gestade, rivage) et les dou Bac s'appelleraient sans nul doute am Bach ou zum Bach, ce qui devait être leur vrai nom. Aucun membre de cette dernière famille n'y figure cependant, l'ultime mention des dou Bach étant à Saanen celle de Rodulphus, en 1366. Ensuite, la famille ne sera plus mentionnée qu'à Rougemont, village voisin et romand...

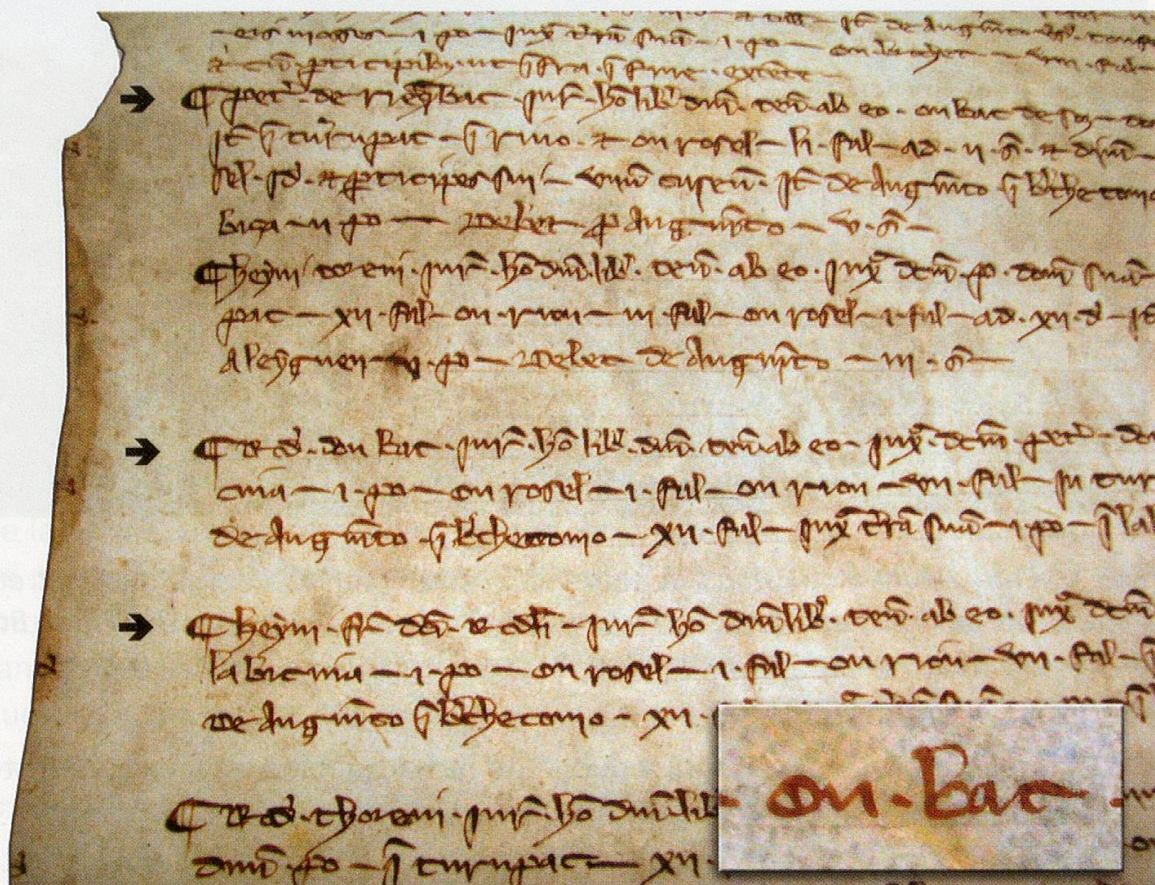


Fig 2 : Un extrait d'une membrane du rotulus du Vanel de 1312. On y trouve notamment l'ancêtre des Reichenbach, « Petrus de Riequibac » (première flèche), et deux membres de la famille dou Bac : « Rodulphus dou Bac juratus homo liber domini [...] » et « Heyni frater dicti Rodulphi juratus homo domini liber [...] » (deuxième et troisième flèches). Les deux hommes possédaient des maisons près de l'Erbserenbach. En incrustation, l'une des mentions d'« ou Bac », le toponyme qui donna son nom à la famille (Archives cantonales vaudoises, Fc 2, hors consultation).

Nr. 6), tandis qu'à Saanen même, la dernière mention avec une particule date du 25 novembre 1531 : on trouve alors également mention d'un Peter von Richenbach dans une lettre adressée par Fribourg à Berne au sujet de questions religieuses (Archives de l'État de Berne, Fach Saanen 1310-1621 ; 45 copies d'actes).

Il faudra ensuite attendre l'an 1557, donc l'ouverture des registres paroissiaux de Saanen, pour retrouver une mention du patronyme à Saanen. Pendant près de deux siècles, nulle trace ! Néanmoins, depuis les travaux d'Emanuel Friedli<sup>5</sup> et ceux de J. R. D. Zwahlen<sup>6</sup> qui s'en inspira, il est communément admis à Saanen que les actuels Bach sont les descendants des dou Bac, puis dou Bach. À notre grand étonnement, on ne trouve aucune référence, chez Zwahlen, aux Dubach. Pourtant, Friedli fait bien le rapprochement entre dou Bach et Dubach dont le nom n'a pas connu le moindre changement phonétique depuis le XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>7</sup> Mais M. Zwahlen reconnaît dans un de ses textes qu'il ne s'est pas occupé des archives des communes romandes voisines :<sup>8</sup> voilà sans doute pourquoi il n'établit jamais de lien entre dou Bach et Dubach, d'autant plus que cette famille s'était appelée Dubath depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et était depuis longtemps éteinte à Rougemont au moment où ce savant établi aux Pays-Bas entreprit ses recherches. Peut-être n'a-t-il pris lui aussi les Dubach, qui apparaissent pourtant à Saanen dès les années 1550, que pour des hommes de l'Emmental, de passage dans la vallée de la Sarine...<sup>9</sup>

Quant aux Bach, il est possible qu'ils descendent également des dou Bach, mais comment expliquer leur absence totale des archives pourtant très riches de Saanen (toutes les autres vieilles familles locales sont mentionnées plus ou moins souvent au cours du XV<sup>e</sup> siècle), en plus de la disparition de la préposition dou ? Ne devraient-ils pas logiquement s'appeler Ambach ou Zumbach, à l'instar des dou Buylo qui se nomment Zumbühl ou des dou Sais qui s'appellent Zumstein ? Il se trouve cependant que l'on rencontre en 1580 un Bendicht zum Bach, devenu deux ans plus tard un Bendicht Bach (registre des baptêmes), ce qui pourrait effectivement indiquer une continuité dynastique des dou Bach/zum Bach à Saanen. Ainsi, la préposition ne se serait perdue qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Reste le « trou » de deux siècles et le fait que des Zum Bach, dont l'un a très bien pu s'installer à Saanen au XVI<sup>e</sup> siècle (et dont le zum aurait très bien pu disparaître en 1582 par assimilation à la famille Bach déjà présente), exis-

---

<sup>5</sup> Friedli, Emanuel, *Bärndütsch als Spiegel bernischen Volkstums – Saanen*, éd. A. Francke AG, Berne, 1927.

<sup>6</sup> Zwahlen, J. R. D., *Die ältesten Geschlechter der Landschaft Saanen*, Müller Marketing & Druck AG, Gstaad, 1967, réédité en 1998.

<sup>7</sup> Chez Friedli, *op. cit.*, p. 369, nous lisons en effet : « *Bach : 1312, 1355, 1366 : dou Bac (vgl. Dubach)* ».

<sup>8</sup> *Beiträge zur Heimatkunde der Landschaft Saanen*, Müller, Gstaad, 1955, p. 28.

<sup>9</sup> Pourtant, dans le registre des baptêmes, certains sont expressément dits « *von Saanen* » (par exemple Dichli Dubach, en 1558), d'autres « *am Stad* » (de Gstaad, par ex. Hans Dubach en 1562) ou « *von Röttschmund* » (de Rougemont, par ex. Hans Dubach en 1571). Interrogé dans les années 1960 sur l'absence de rapprochement entre dou Bach et Dubach par le Dr Jean Dubas, de Fribourg, M. Zwahlen lui répondit qu'il s'agissait certainement de la même famille mais qu'il n'en savait rien.

étaient alors dans le canton de Berne et ailleurs en Suisse. Et comment comprendre que l'on trouve dans le registre des mariages de Saanen un Christen et un Anthio Bach (et non zum Bach) dès 1559, soit vingt et un ans avant ce Benedict zum Bach de 1580 ? La préposition allait-elle et venait-elle ? *Non liquet...*

On constate en tout cas que plusieurs familles portaient au XIV<sup>e</sup> siècle à l'écrit un nom composé d'une préposition francoprovençale et d'un substantif allemand dans la partie germanophone de la vallée, donc dans un polygone formé approximativement par Saanen, Schönried, Gstaad, Gsteig et Lauenen. Voici leurs noms avec la date de leur première mention connue et leur signification : dou Bac<sup>10</sup> (1215), dou Buylo (1312 ; Zumbühl), dou Chastellet<sup>11</sup> (1312 ; am Gsteig), dou Chesau (1324 ; toponyme), dou Girinio (1324 ; de Gérignoz, hameau au sud-est de Château-d'Œx), dou Ponte (1312 ; du pont), dou Praz (1312 ; du pré), dou Quinaboz (1355 ; toponyme), dou Ruyblibac (1324 ; am Rüblibach), dou Sais ou dou Sex<sup>12</sup> (1312 ; Zumstein), dou Stat (1312 ; am Gstaad), dou Sevvo (1312 ; actuels Seewer), dou Senno (1312), dou Willere (1312 ; du hameau), etc. Ce qui précède concerne le masculin singulier. Le féminin singulier et le pluriel étaient respectivement représentés par « de la » et par « deis » (ou « deys ») : de la Bicza (1312), de la Chinau (1312 ; toponyme), de la Grassa (*sic*) Montagny (1312 : toponyme Grossenberg), de la Ruyti (1355 ; d'Rütli/la Ritte, toponyme au sud du Vanel), de la Sauca (1312 ; La Saussas, toponyme au nord-est de Rougemont), de la Warta (1355 ; de la tour de garde ?) et deys Cuvynyes (1312 ; toponyme aujourd'hui inconnu). Bien sûr, ce type de patronymes se retrouve à pareille époque un peu partout en Suisse romande où l'on parlait le francoprovençal et n'est en rien l'apanage du Pays-d'Enhaut. En Basse-Gruyère, par exemple, on trouve au Moyen Âge des dou Villard, dou Pueis, dou Borzat et dou Pasquier...

## 2. Les membres de la famille au XIV<sup>e</sup> siècle

Comme très probables descendants de Cuno et/ou Matti, donc Konrad et Matthäus dou Bac, attestés en 1215, nous trouvons un siècle plus tard une dizaine de chefs de famille résidant tous, en 1312, au lieu-dit « *ou Bac* » : soit « *ou Bac Inferius* » (près de l'Erbserenbach, vers Saanen), soit « *ou Bac Supe-*

---

<sup>10</sup> Cuno et Matti dou Bac, de Saanen, sont mentionnés comme témoins. Parchemin conservé par un particulier en Suisse.

<sup>11</sup> Châtelet est le nom français de Gsteig. La famille dou Chastellet est encore représentée dans la vallée en 1433 par Heino et Peter dou Chastellet, qui figurent sur un rôle d'imposition au profit d'Aymon de Saint-Germain (Archives de l'État de Berne, Fach Saanen 1310-1621 ; 45 copies d'actes).

<sup>12</sup> On notera que dans certains de ces patronymes, le second élément n'est pas germanique mais celtique : tel est le cas de dou Sais ou dou Sex (= du rocher). Cf. le toponyme Blanc Sex, littéralement « rocher blanc », au nord-est de Rougemont.

rius » (près du Grubenbach, vers Gstaad). Les deux ruisseaux sont distants d'environ 160 mètres, descendent de la colline et vont confluer quelque 300 mètres plus loin, à l'ouest, avec la Sarine.<sup>13</sup> Ces chefs de feux, dont les plus anciens sont nés vers 1260-1280, sont :

- en 1312 : Rodulphus dou Bac, son épouse Agnes et leur fils Petel (Peterli) ; Heyni dou Bac, le frère de Rodulphus ;<sup>14</sup> ils occupent des maisons près de l'Erbserenbach ; les frères Yani, Borcardus, Heiny et Petelly dou Bac ; Thomy dou Bac ; N. dou Bac (déjà mort en 1312), époux de N. von Saanen (leur fils Jacobus dou Bac sera adulte en 1324 et à la tête d'un remarquable patrimoine foncier) ; ils occupent en tout quatre maisons près du Grubenbach ;
- en 1324 : Agnes, veuve de Rodulphus dou Bac, et leurs enfants ; Heyny, frère dudit Rodolphe ; comme en 1312, ils demeurent « *ou Bac Inferius* », donc près de l'Erbserenbach ; Thomy dou Bac ; Werty dou Bac ; Vvelty Lon dou Bac ; Hyanny (Yanni) dou Bac, son frère Peterly ; Jacobus dou Bac, neveu de Vvouterius de Gissiney (von Saanen), percepteur du comte de Gruyère ; ils résident « *ou Bac Superius* », donc près du Grubenbach ;
- vers 1350<sup>15</sup> : la veuve de Vvueltni Lon dou Bac ; Yanni dou Bac (au moins un) ; Johannes dou Bac ; Anthonia, la veuve de Johannes dou Bac ; Peter, fils de Johannes dou Bac ; Heyni dou Bac ; Peter, fils de Thomi dou Bac ; Peter, fils de Henricus dou Bac, d'Escherchy (toponyme dans une vallée latérale de celle de Gsteig) ; pour certains, nous savons qu'ils vivent toujours « *ou Bac* », terme apparaissant encore régulièrement sur le rouleau, à côté d'« *ou Bach* » sur la troisième membrane ;
- en 1355 : Petrus, fils de feu Yani dou Bac ; Petrus dou Bac ; Petrus, fils de feu Rodulphus dou Bac ; Petrus, fils de feu Heny dou Bac ; Petellinus (Peterli), fils de Heny (le jeune) dou Bac ; Petrus, fils de feu Peter dou Bac.<sup>16</sup>

---

<sup>13</sup> Le Grubenbach longe la Gstaadstrasse et a été récemment canalisé et enfoui une soixantaine de mètres avant d'atteindre la voie principale de la Bellerivestrasse. C'est dans le quadrilatère que forme aujourd'hui cette dernière rue avec la Gstaadstrasse que se trouvait « *ou Bach* », sur un terrain plan appelé aujourd'hui Ebnit, et débordant sur l'autre côté de ladite Gstaadstrasse vers la colline située au nord-est. C'était là un endroit de choix : une petite colline verdoyante se prolongeant par un terrain plat (*die Ebene*) et bordé de deux cours d'eau.

<sup>14</sup> Zwahlen se trompe lorsqu'il indique que Heyni était le fils de Rodulphus : il le confond avec Heyny Lons-dou Bac dont il dit qu'il était ledit frère, mais qui était en réalité un membre de la famille Lons (= Lang) établie à Schönried, époux d'une dou Bac (probablement une sœur de Thomy dou Bac, car ils possèdent des biens quasiment identiques, ce qui ressemble nettement à un héritage très équitable).

<sup>15</sup> La date exacte de rédaction de ce *rotulus* (ACV, Fc 5) n'est pas connue, mais nous suivons Jean-Pierre Chapuisat qui estime qu'il remonte à l'an 1350 environ. J. R. D. Zwahlen proposait, quant à lui, l'an 1360, ce qui nous semble impossible, certains censitaires figurant sur ce rouleau de leur vivant étant dits décédés sur celui de 1355 (précisément daté ; AEF, Gruyères 279).

<sup>16</sup> On s'aperçoit que la famille a fondu depuis 1312 : émigration, grande peste ?



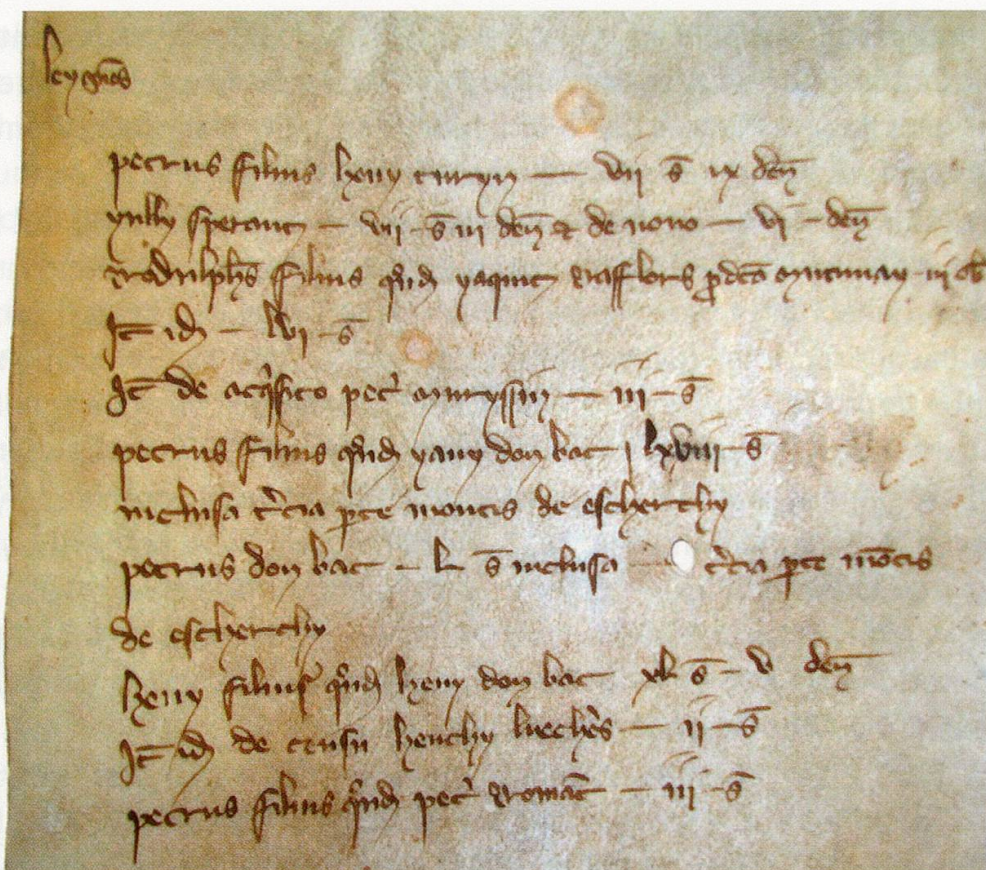


Fig. 3 : Un extrait du rotulus du Vanel de 1355 présente plusieurs membres de la famille : « Petrus filius quondam [= défunt] Yani dou Bac » (ligne 6), « Petrus dou Bac » (ligne 8), « Heny filius quondam Heny dou Bac » (ligne 10). On peut aussi relever sur cette membrane les ancêtres des Raaflaub (« Rodulphus filius quondam Yaquit Rafflors », ligne 3), un nom manifestement romand (« Yully Sperant », ligne 2) et l'un des ancêtres des Romang, de Saanen (« Petrus filius quondam Petri Romant », dernière ligne) (Archives de l'État de Fribourg, Gruyères 279).

### 3. À Rougemont et au Pays-d'Enhaut

Si les patronymes de la liste indiquée plus haut avaient pour la plupart un équivalent « réel » allemand à l'oral (sauf ceux dont le second composant était romand, par ex. dou Ponte), ces constructions valaient autant à l'écrit qu'à l'oral dans la partie romande de la vallée où le francoprovençal était effectivement pratiqué. Par conséquent, si les dou Bac s'appelaient probablement am Bach ou zum Bach dans la vie courante à Saanen, les dou Perrex, quant à eux, s'appelaient réellement dou Perrex (aujourd'hui Duperret ou Duperrex) à Rougemont. De nombreuses autres familles portaient un tel nom dans la partie welche de la vallée. On y croisait dès 1276 des dou Torent (qui étaient probablement de premiers dou Bac), dou Grosel et dou Gratoyl. Les deys Coulayes

(Descoullayes), deys Chabloz et les dou Perrex apparaissent en 1328<sup>17</sup> au Pays-d'Enhaut et seront suivis d'un nombre important de familles aux patronymes formés sur le modèle « dou + toponyme », attestées en 1436 : dou Montellier (toponyme à Château-d'Œx), dou Croux (du creux), dou Mont, dou Champ, dou Villar ; de même, la famille Dubuis tient sans aucun doute son nom du toponyme « ou Buif » attesté dans le même terrier de 1436 à Château-d'Œx.

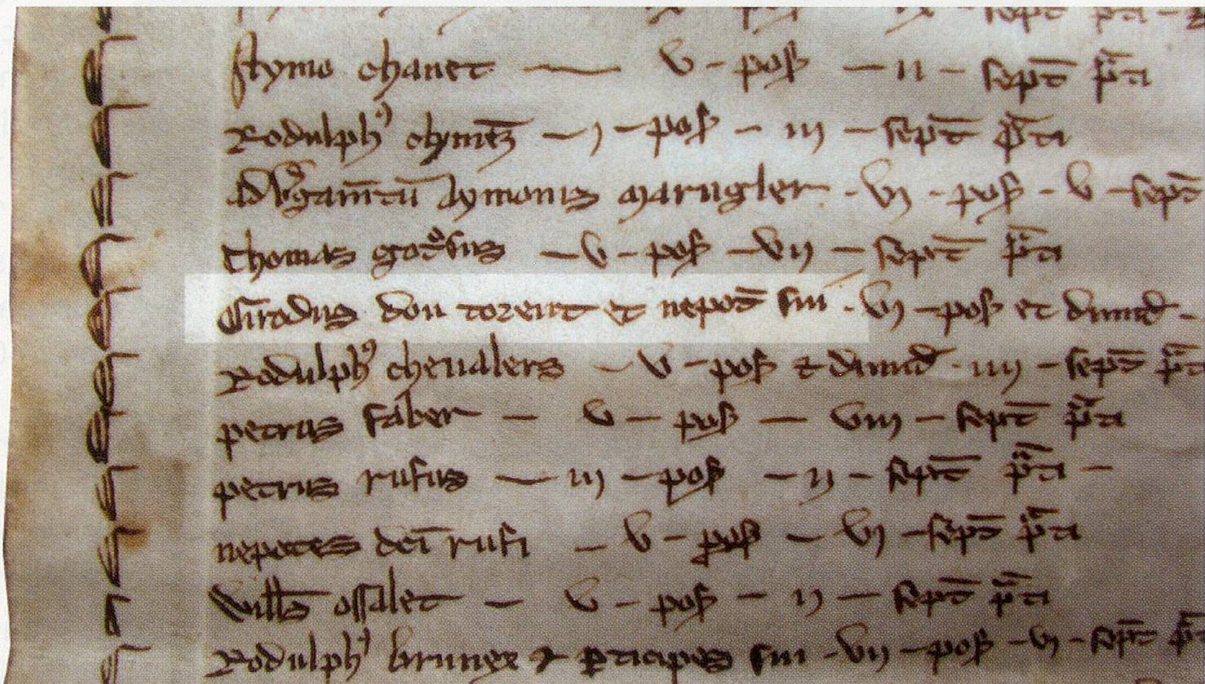


Fig. 4 : Les extentes de 1276 contiennent les noms de quelque 169 chefs de familles du Pays-d'Enhaut. Parmi eux, on trouve déjà les patronymes Cotyer (Cottier), Faber (Favre), Morye (Morier), Bornet, Maczarz (Massard), Gesto (Gétaz), Goncet (Gonseth), de même qu'un certain Girodus dou Torent et ses neveux (« et nepotes sui »).

La première mention certaine des Dubach à Rougemont remonte à 1340.<sup>18</sup> Dans cet environnement romand, où le « dou » fait donc partie du vocabulaire

<sup>17</sup> Archives cantonales vaudoises, Fc 4. À moins que la mention « dou P'rayt » figurant sur le parchemin de 1276 ne désigne l'abergataire lui-même et non le toponyme Le Perrex situé à Rougemont.

<sup>18</sup> Le document original, conservé jadis aux Archives communales de Rougemont, a malheureusement disparu, comme le déplorent Robert Pictet et Pierre-Yves Favez qui furent chargés d'effectuer l'inventaire du fonds communal, en 1986. Il en reste une copie de 1597 cotée D 5 et surtout celle de 1379 cotée D 7 et dans laquelle nous trouvons ce Petrus douz Bach parmi plusieurs autres Rodzemounais : Aymon Bucquet (Bouquet), Petel dou P'rey (Duperrex, Duperret), Uldriod Buenczo (Buensoz), Uldricus Goncet (les Gonceth habitaient dès le XIII<sup>e</sup> siècle des deux côtés de la frontière linguistique et sont aujourd'hui également représentés en Alsace sous le nom Gunsett), Petrus Castella, Petrus de Lestieres, Petrus de la Carriera le jeune, Uldricus Michet, Mermetus Bastar, Johannis douz Crest, Williem Gronico (Gronicod = *Gros Nicolas*) et son fils Mermet, un Grangia, Burrinus Fabri et d'autres encore. Une

courant de la population patoisante, il est facilement compréhensible que le premier membre de la famille, venu de Saanen, ait pu voir son patronyme s'épanouir dans sa version hybride : c'est bien sous la graphie de Petrus douz Bach (le z est évidemment inaudible) que nous trouvons ce premier représentant certain de la famille à Rougemont.<sup>19</sup> Ce Pierre était sans doute le *Petrus filius quondam Petri dou Bac* du Gessenay que nous rencontrons en 1355 comme tenancier de terres à La Saussas (quartier au nord-est de Rougemont).<sup>20</sup> Ici, c'est bien plus le très germanique *Bach* qui posa problème à certains des habitants de langue romande ou plutôt aux rédacteurs non germanophones. C'est pourquoi, nous le voyons adopter sans cesse de nouvelles formes au cours des siècles, avec des retours de la forme originelle : dès 1377, nous trouverons dans le testament de Mermillodus Arbalesteir la mention d'un dénommé Peretus douz Bas,<sup>21</sup> avant qu'une Mermeta dou Bach ne figure sur un acquis en faveur du donzel Hartmann d'Urzel, en 1388,<sup>22</sup> et qu'un Arnaud dou Bach ne prête de l'argent au comte Rodolphe IV de Gruyère en 1400-1402.<sup>23</sup>

Ce XV<sup>e</sup> siècle, justement, verra un beau florilège de graphies. Dans le terrier de Rougemont de 1461, le rédacteur hésite entre dou Bach, douz Bach et dou Bast (à prononcer sans doute *dou bâth*) à l'instar de l'autre main, qui rédigea l'index du registre et utilisa exclusivement cette dernière graphie.<sup>24</sup> En 1476, c'est un Heynot du Bach qui se bat aux côtés du comte Louis à Morat,<sup>25</sup> tandis qu'un Jehan Duba figure dans les comptes comme fournisseur. Mais en 1511, à Rougemont, les six généreux donateurs de la famille ayant contribué à la fondation de la chapelle Saint-Michel l'Archange s'appellent tous Dubat (Nicodus,

---

autre copie, datée de 1558, se trouve aux ACV sous la cote Fc 165 et indique elle aussi le même Pierre du Bach, à l'instar de celle de 1664 portant la cote Fc 218, sur laquelle il est appelé Pierre Dubach conformément à la graphie en usage à ce moment-là.

<sup>19</sup> Pour être exact, d'autres dou Bach ont déjà dû vivre au Pays-d'Enhaut quelques décennies plus tôt : Girodus dou Torent et ses neveux en 1276 (ACV, Fc 1/1), puis Johannes et Uldricus de Torrente en 1328 (ACV, Fc 4), notamment, pouvaient déjà être des membres de la même famille, mais avec un nom entièrement romanisé à l'écrit.

<sup>20</sup> Archives de l'État de Fribourg, Gruyères 279 (il s'agit là encore d'un *rotulus* du Vanel, pour l'année 1355).

<sup>21</sup> Archives cantonales vaudoises, I.B. Layette 325/30. Peretus, ou Perret, renvoie au prénom Pierre.

<sup>22</sup> Archives cantonales vaudoises, I.B. Layette 325/13. Mermet et au féminin Mermette étaient des prénoms utilisés dans la famille jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>23</sup> Hisely, J.-J., *Histoire de la Gruyère*, vol. X, coll. Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse Romande, éd. Georges Bridel, Lausanne, 1855, p. 402.

<sup>24</sup> Archives cantonales vaudoises, Fc 134.

<sup>25</sup> Archives de l'État de Fribourg, Affaires militaires 15b. C'est à notre connaissance la première fois que la préposition *dou* est écrite *du*.

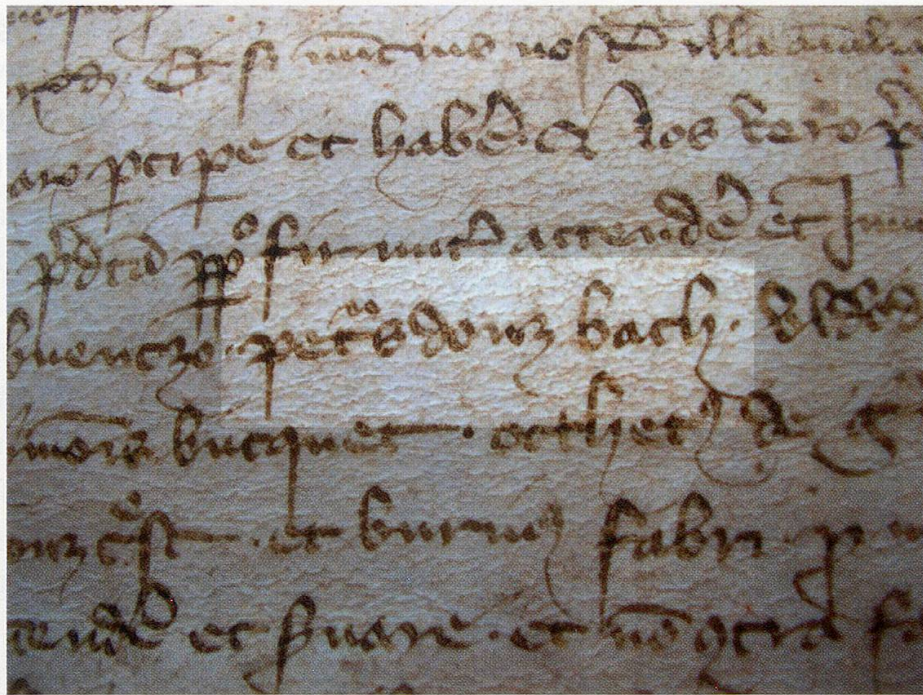


Fig. 5 : Comme Petrus douz Perey (Duperrex), Uldriodus Buenczo (Buensoz), Uldriodus Goncet, Johannes Bucquet, Uldriodus Castella, Mermetus Bastar, Johannes douz Crest, Burinus Fabri et quelques autres paroissiens de Rougemont, Petrus douz Bach figure sur un parchemin de 1379 confirmant celui, aujourd'hui disparu, de 1340.<sup>26</sup>

Ludovicus, Mermetus, Petrus, Johannes et Aymo).<sup>27</sup> En 1515, un notaire du comte signe lui aussi Johannes Dubat au bas de quelques pages d'un cahier contenant des reconnaissances.<sup>28</sup>

On s'aperçoit donc que les versions ultérieures de Dubas (douz Bas) et Dubath (dou Bast, Dubat) se dessinent à Rougemont dès les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ! Mais nous ne sommes qu'au début de la collection de variantes ayant traversé les différentes époques ! En effet, les mêmes membres de la famille sont inscrits sous le nom Dubact dans un terrier<sup>29</sup> de 1520 et sous celui de du Bach dans un autre terrier<sup>30</sup> de la même année. En tant que prud'homme de Rougemont, le le boursier Mermet Dubact fut chargé en 1520-1521 de saisir les biens des « mauvais ménagers » de Rougemont,<sup>31</sup> tandis que toute la famille s'appelait à

<sup>26</sup> Archives communales de Rougemont, D 7.

<sup>27</sup> Archives cantonales vaudoises, I.B. Layettes 326/51.

<sup>28</sup> Archives cantonales vaudoises, C XV 7/184.

<sup>29</sup> Archives cantonales vaudoises, Fc 137. Ici, on les inscrit tous sous le nom Dubact, sauf Claude Dubach, le frère du défunt Jean Dubact !

<sup>30</sup> Archives cantonales vaudoises, Fc 138.

<sup>31</sup> Archives communales de Rougemont, D 34. Les mauvais ménagers étaient les villageois refusant de contribuer au paiement des dettes de la commune qu'il s'agissait de faire disparaître.

nouveau Dubat en 1525<sup>32</sup>... et que ledit Mermet Dubact de 1520 se nommait en 1527 Mermet du Bach.<sup>33</sup>

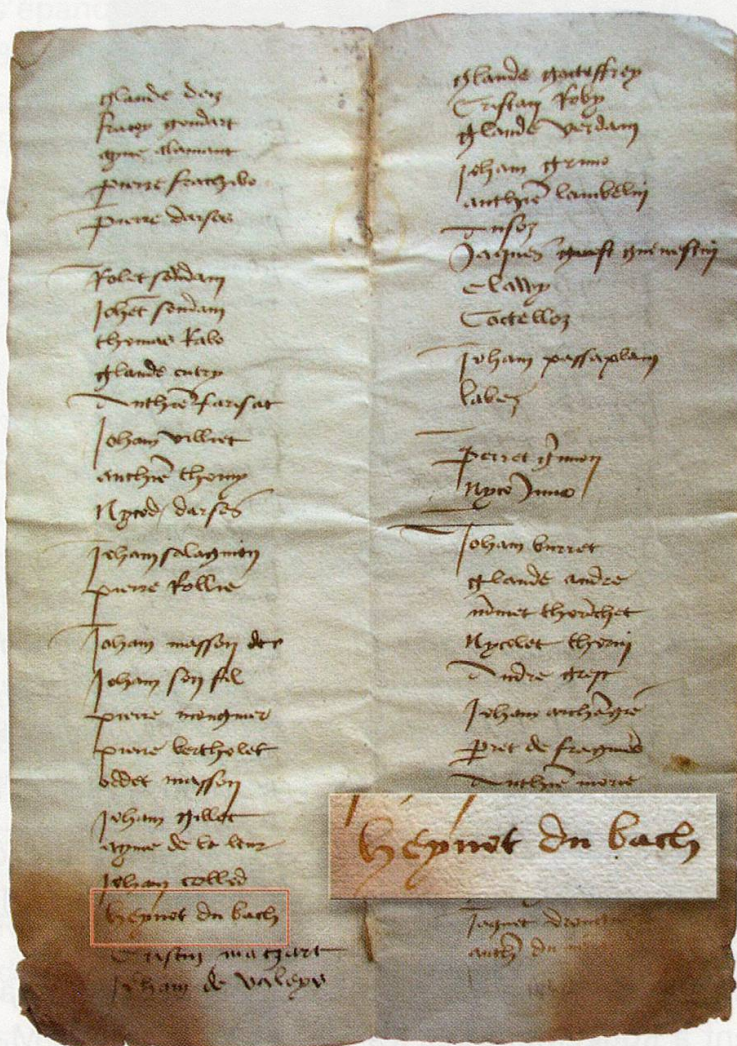


Fig. 6 : Heynot du Bach à Morat en 1476, parmi les hommes du comte de Gruyère. Ses compagnons d'armes s'appelaient notamment Deiz, Alamant, Frachibo, Darses, Soudan, Farisat, Salagnion, Rollie, Masson, Bertholet, de la Leur, Maczart, de Valeys, Gottefrey, Lambellin, Gunestin, Passaplan, Grest, Thorin, de Fragnières, Castilla et Bornet.

Dans les décennies suivantes, la forme la plus courante sera Dubach ou du Bach, l'arrivée des Bernois en 1555 semblant même stabiliser le patronyme dans sa version « étymologique » et garantir la présence du « *Bach* » allemand. On peut du reste se demander comment les membres de la famille prononçaient eux-mêmes leur nom. Sont-ils restés bilingues au cours des siècles, tant il est vrai qu'une branche a vécu très longtemps aux Allamans, un quartier à l'est de Rougemont, vers Saanen, et que ce quartier a toujours abrité des familles germanophones qui l'appellent du reste aussi Lengendorf?<sup>34</sup> Ont-ils eux-mêmes oublié la signification de leur patronyme, si l'on considère que certains signeront *Duback*, montrant par là une probable érosion de ce savoir, *-back* ne signifiant en rien *ruisseau* en allemand ? Sans doute peut-on affirmer que ce qui paraît

<sup>32</sup> Archives communales de Rougemont, C 1 bis (terrier de 1525).

<sup>33</sup> Archives communales de Rougemont, E 7a.

<sup>34</sup> Nous nous situons ici à la limite des langues, point de rencontre, dit-on, des Burgondes et des Alamans (avec un « l »). Le défilé des Allamans, au pied de la ruine du Vanel, marque le changement de canton et de langue. Néanmoins, des familles bourgeoises de Rougemont vivaient dans ces quartiers limitrophes de Saanen depuis des siècles, et leur origine alémanique ne fait pas de doute : Wehren et même Loup (venus au XV<sup>e</sup> siècle de Saanen où ils s'appelaient... Wolf, bien entendu).

aujourd'hui être de la première importance pour certains d'entre nous, à savoir l'étymologie de notre patronyme, ne revêtait pour nombre de nos ancêtres aucun caractère impérieux...<sup>35</sup>

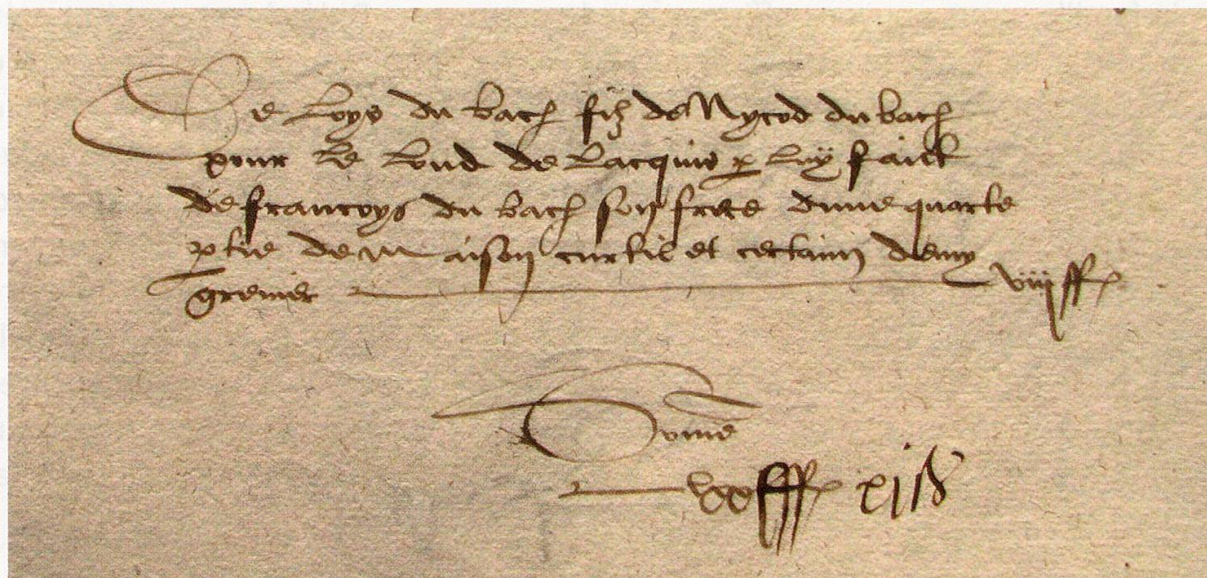


Fig. 7 : Rougemont, 1557. « De Loys du Bach fils de Nycod du Bach pour le loud de lacquis [l'acquisition] par luÿ fait de Francoys du Bach son frere dune quarte partie de maison curtil et certain demy grenier » : au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, le nom était généralement écrit Dubach ou du Bach, après des décennies de tergiversations qui lui firent prendre divers aspects (Dubat, Dubact, etc.).

Il serait trop fastidieux d'indiquer ici toutes les fluctuations ultérieures. Nous nous contenterons donc d'indiquer que Dubach tendra à disparaître à Rougemont après 1700, au profit de Dubas, Dubaz, Dubat et Dubath (fin XVIII<sup>e</sup>), dernière graphie en date dans cette commune. C'est sous le nom Dubath que la famille est aujourd'hui encore bourgeoise du lieu, même si elle y est éteinte depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>36</sup>

<sup>35</sup> Je constate souvent que mes lycéens ne sont en rien préoccupés par la signification ou l'origine géographique de leur patronyme que je leur révèle parfois. Leur intérêt est ailleurs : dans la vie actuelle, l'admiration de « modèles » (les « mois idéaux » freudiens) et dans l'avenir qu'ils se construisent par leurs études. De même, mon père porte son nom de famille depuis 70 ans et ne s'était jamais demandé ce qu'il signifiait avant que je l'interroge sur le sujet. La plupart des gens ne sont pas bouleversés par ce mystère et sa résolution...

<sup>36</sup> En 1962, aucune famille Dubath suisse n'avait acquis un autre droit de bourgeoisie que celui de Rougemont, d'après le *Répertoire des noms de famille suisses*.

## 4. Le même nom depuis huit siècles

En dépit du grand nombre de variantes orthographiques relevées de part et d'autre du château du Vanel, puis dans les autres contrées suisses gagnées par la famille, nous pouvons affirmer que le patronyme Dubach est porté et a été transmis en lignée masculine depuis 800 ans. Contrairement à d'autres familles de Suisse romande, notamment à Rougemont, nous n'avons trouvé pour les Dubach aucun « alias », « autrement », « allié » ou « dit », sur le modèle *Jaquet Yani autrement Castellaz* ou *Johan filz de Pierre Loup autrement Buenszod* (1522).<sup>37</sup> Dans tous les documents que nous avons consultés, le patronyme Dubach est toujours utilisé seul et n'a jamais été supplanté par un autre patronyme ou par un matronyme, par exemple dans le cas où la famille maternelle aurait bénéficié d'un plus grand prestige que la lignée dubachoise, ou encore à cause d'un choix restreint de prénoms, entraînant le recours à un degré plus important de précision afin d'éviter les confusions de personnes. Dubach fait ainsi partie des patronymes les plus anciens de Suisse.

## II. Les premières mentions hors du berceau familial

### 1. Dans le comté de Gruyère

#### 1.1 En Basse-Gruyère

Dès le XV<sup>e</sup> siècle, il est possible de repérer quelques Dubach établis dans d'autres contrées ou même en dehors du comté de Gruyère. Les plus anciens porteurs du nom vivant loin de la haute vallée de la Sarine demeuraient à Bulle : dès 1467, en effet, une grosse y révèle l'existence d'un Johannes dou Bach reconnaissant des terres de l'abbaye d'Humilimont (Marsens).<sup>38</sup> Son origine n'est pas indiquée, mais il n'est pas bourgeois de Bulle et, en l'absence du patronyme dans les documents antérieurs, manifestement le premier Dubach à vivre en Basse-Gruyère : dès lors, il est tentant de penser qu'il ne pouvait qu'appartenir à la famille éponyme de Rougemont, un nom composite comme

---

<sup>37</sup> Archives cantonales vaudoises, Fc 140 (terrier de Rougemont). Le regretté Dr Klaus Baumgart démontre comment d'un Jacquier Cuanillon vivant au XIV<sup>e</sup> siècle à Faoug, sont issus quelques générations plus tard, dans les mâles, les Cuanillon, certes, mais aussi les familles Tricot, Fallioubaz et Symonet : à l'exception de ces derniers, toutes sont passées par une génération de « *Cuanillon alias ...* » avant que le second terme ne devienne le nouveau patronyme des descendants (Dr Klaus Baumgart, « Patronymes – éponymes », in *Bulletin généalogique vaudois*, 2001, pp. 35-38).

<sup>38</sup> Archives d'État de Fribourg, grosse de Marsens 3 (années 1467-1469), f° 26<sup>r</sup> et 26<sup>v</sup>.

celui-là ayant peu de chances et peu de raisons d'émerger une seconde fois en pleine zone romande. En 1511, un autre terrier d'Humilimont indique les reconnaissances de « *Claudii filii quondam Johannis dou Bach burgensis Buli* », donc Claude, fils de feu Jehan dou Bach, bourgeois de Bulle.<sup>39</sup> Cette découverte, à Bulle, de Johannes dou Bach en 1467 et de son fils Claude en 1511 contredit la tradition selon laquelle cette branche de la famille n'aurait quitté Rougemont qu'en 1556, en raison de l'introduction de la Réforme en Haute-Gruyère.<sup>40</sup> La même croyance existe au sujet des Cottier – famille attestée à Rougemont dès 1276 –, partis en 1555 ou 1556 à Bellegarde : néanmoins, eux aussi sont déjà implantés en Basse-Gruyère vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle : un



*Fig. 8 : Dès 1467, un Johannes dou Bach réside à Bulle. Comme il est peu probable qu'un nom composite comme dou Bach soit né une seconde fois en Gruyère, en pleine aire romande, cet homme était probablement venu de Rougemont, à la limite des langues, où ce patronyme hybride s'était imposé. Son fils Claude sera dit bourgeois de Bulle en 1511.*

Guillaume Coctier fut par exemple poursuivi en 1501 pour s'être fait construire sans permission expresse de la bourgeoisie une maison à Bulle.<sup>41</sup> En 1511, on trouve aussi les reconnaissances de Joannes Coctier et de Pierre, fils de feu Humbert Coctye, de Bulle.<sup>42</sup>

La même année 1511 nous réserve une surprise supplémentaire : dans une grosse concernant Châtel-sur-Montsalvens et Charmey, notamment, figure un certain Johannes Du Bas résidant audit Charmey et plus précisément « Au

<sup>39</sup> Archives d'État de Fribourg, grosse de Marsens 6 (année 1511).

<sup>40</sup> Cette tradition a été ardemment défendue par le Dr Jean Dubas qui n'avait trouvé des dou Bast entre Enney et Gruyères qu'à partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Sans doute n'avait-il pas consulté ces terriers d'Humilimont.

<sup>41</sup> AB, No C, 1 (10 octobre 1501).

<sup>42</sup> Archives d'État de Fribourg, grosse de Marsens 6 (année 1511).



Pré » (« *Apud Pratum* »).<sup>43</sup> S'agissait-il du Jehan Dubat, notaire basé en Basse-Gruyère et ayant signé des reconnaissances que nous avons retrouvées aux Archives cantonales vaudoises<sup>44</sup> ? Était-il un frère de Claude dou Bach, de Bulle ? C'est impossible à dire dans l'état actuel de nos recherches, mais il est en tout cas certain qu'il appartenait à la famille Dubach, puisque c'est sous ce nom-là que nous le retrouvons, toujours propriétaire d'une parcelle « *Apud Pratum* » à Charmey en 1516 et bordier de Claude Pictollat (actuellement Pettolaz) : « [...] *et terram dicti Johannis Dubach que fuit dictorum Guybert ex occidente et terram Anthonie Morard ex vento [...]* ». <sup>45</sup>

Un demi-siècle plus tard, en 1566 très précisément, un autre registre de même nature, la grosse de La Valsainte 11, nous démontre que la famille s'est poursuivie à Charmey. Toujours « *Ou Praz* », ce qui démontre la continuité de la lignée, nous relevons le nom de celui qui était sans doute le fils du Johannes Du Bas de 1511, alias Johannes Dubach en 1516 : Jacquet du Bat ! Mais Jacquet est déjà décédé, en 1566, ce qui nous permet de connaître les noms de ses héritiers Claude, Pierre, François Jean l'aîné et Jean le jeune (deux fils portant le même prénom était certes assez rare, mais cela arrivait).<sup>46</sup>

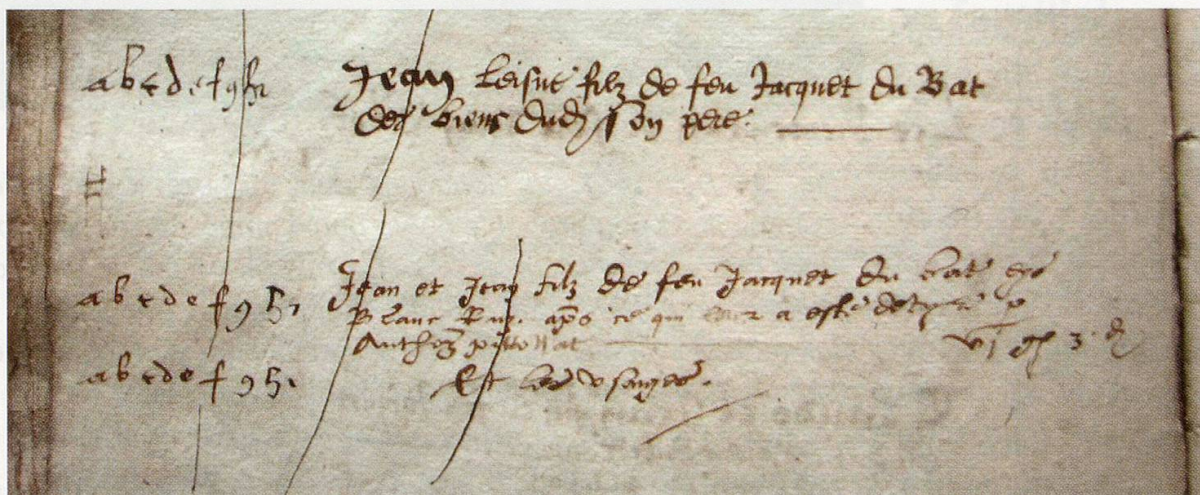


Fig. 9 : Cet extrait de la grosse de La Valsainte 11 (année 1566) contient les noms de deux des cinq fils du défunt Jacquet du Bat : « Jean laisné » (l'aîné) dont le prénom est répété plus bas sous la forme « Jean et Jean filz de feu Jacquet du Bat », ce dernier ayant eu deux fils portant le même prénom.

Nous ignorons ce que sont devenus les fils de Jacquet du Bat, de Charmey, mais il est hautement improbable qu'aucun de ces cinq hommes, adultes en 1566, n'ait eu de descendance. Bien au contraire, puisque des porteurs du nom

<sup>43</sup> Archives d'État de Fribourg, grosse de Marsens 92 (année 1511).

<sup>44</sup> Archives cantonales vaudoises, C XV 7/184 (10 novembre 1515).

<sup>45</sup> Archives d'État de Fribourg, grosse de La Valsainte 6 (année 1516), f° 7.

<sup>46</sup> Archives de l'État de Fribourg, grosse de La Valsainte 11 (année 1566).

rencontrés ailleurs en Basse-Gruyère sont fréquemment dits de Charmey : en 1654, la famille apparaît à Sorens pour un mariage (on ne baptisera ici des Du Bast qu'entre 1768 et 1855 ; en 1837, on commence à trouver l'orthographe Dubas) ; en 1734, la famille Dubaz est bien attestée à Charmey (mais on rencontre un « *Franciscus ex Charmensis* » qui est peut-être le François gouverneur à Enney en 1629). À Vuippens, on trouve des Dubas dès 1654, date du premier mariage de Jacobus Dubas ; celui-ci se remarie le 3 février 1677 avec « *Lucia, filia defuncti Franciscus Du Bas ex Charmensis* », donc Lucia, fille de feu François du Bas, de Charmey.

À Sorens aussi, la famille est dite originaire de Charmey et, disions-nous, représentée depuis 1654. On connaît Dom Jean Dubas, seigneur curé de Vuippens, qui devait être l'oncle de Nicolas Dubas, l'ancêtre d'une grande partie des Dubas de Sorens (de 1690 à 1880). Une reconnaissance fut établie entre les quatre fils de Nicolas Dubas et Antoine Tornare, grangier de Charmey en 1710.<sup>47</sup> Claude-Joseph Dubas, fils de feu Jacques Dubas, de Sorens, est reçu bourgeois de Romont le 29 octobre 1778. Enfin, une autre famille Dubas, originaire de Rougemont, a vécu à Sorens dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, puisqu'en 1817, un Jean Dubas est dit originaire de Rougemont.

Rendons-nous à présent à Enney, berceau de la famille du Dr Jean Dubas, de Fribourg. Jamais citée au XV<sup>e</sup> siècle dans les grosses se rapportant à Enney, la famille y fait son apparition dans les reconnaissances, datées du 4 mai 1531, de François, fils des défunts époux Girard du Bast et Françoise Fracheboud, cette dernière étant elle-même la fille de François Fracheboud, d'Enney.<sup>48</sup> Girard, qui doit être né vers 1470 pour avoir un fils adulte en 1531 et être déjà décédé à ce moment-là, a emporté avec lui le secret de son origine. Appartenait-il à la famille de Bulle ou à celle de Charmey ? Était-il venu vers 1500 de Rougemont ou l'on trouvait alors la même graphie, dou Bast ou du Bast, pour les Dubach ? Nous n'en savons rien, mais la tradition familiale entretient depuis des générations le souvenir de cette arrivée de Rougemont, en suivant le cours de la Sarine.

Quoi qu'il en fût, son fils François reconnu à nouveau des terres en 1561, cette fois sous les noms de « *Francois du Baz dudict Heyz* » et, un peu plus loin,

---

<sup>47</sup> Archives de l'État de Fribourg, grosse de Vuippens, f° 115.

<sup>48</sup> Archives de l'État de Fribourg, grosse de Gruyère 67 (années 1531-1535), f° 469-470<sup>v</sup>. L'épouse de François Fracheboud se prénomme Gabrielle, comme nous l'apprend la grosse de Gruyère 73, f° 633, reconnaissance du 23 mai 1452. Les Fracheboud, dont le nom signifierait « tranche bois », sont très anciens à Enney : « *Marguereta, uxor Roleti, filii quondam Roleti Frachebo, de Heney, filia Perreti Bellier, de Lessoc* », reconnaît tenir des biens à Lessoc en 1431 (AEF, grosse de Gruyères 75, f° 67<sup>v</sup>, reconnaissance du 18 mai 1431). Uldricus Frascibos est attesté à Lovens dès 1317 (AEF, Regeste de l'Abbaye d'Hauterive, SL 6 d 3).

de « *Francoys du Bas de Heys* ». <sup>49</sup> Il s'agit bien du même François qu'en 1531, puisque nous lisons dans ses reconnaissances qu'il tient certaines de ses terres « *de legitime succession de Françoise [sa] mere fille de feu francois filz du prenomme [prénom] Jehan Franchibod [son] bisayeul ou père de [son] grand père* ». <sup>50</sup>



Fig. 10 : « *Recongnitio Francisci filii quondam Girardi du Bast et Francesie quondam coniugum filie deffuncti Francisci Franchiboz de Heiz* » : voilà la reconnaissance de François, fils des défunts époux Girard du Bast et Françoise Fracheboud, fille de feu François Fracheboud. Girard est en 1531 le premier Dubas connu à Enney : il était l'ancêtre des actuels Dubas du canton de Fribourg et du Valais.

Si, en 1582, nous ne relevons dans la grosse de La Part-Dieu 12 que la mention des « *terres de Jacques du Bat et de ses frères* » dans la reconnaissance de Claude, fils de feu Pierre Marmyn (plus loin Marmin), d'Enney. Entre 1561 et 1607, il manque une génération, certes, mais ce maillon manquant de la chaîne des générations figure à notre soulagement dans la grosse de La Val-sainte 15 qui contient en 1607 les reconnaissances de « *Francois filz de feu Alexandre du Bat dudict Eney* ». Voilà donc sans doute le fils, Alexandre, du François de 1561. <sup>51</sup>

À Enney, on rencontre donc d'abord du Bast, du Baz, du Bas et du Bat. Par la suite, on trouvera exclusivement Dubat (sauf à Sorens, où l'on trouve Dubas dès 1654), jamais Dubach. Puis, au XIX<sup>e</sup> siècle, la famille se déplace à Bulle où, peut-être, son histoire avait commencé vers 1467. Dans le *Manuel du Conseil de Bulle*, on trouve dès 1803 une sage-femme nommée Dubas et des enfants assistés de Claude Dubas. Cette orthographe est encore une exception, puisque ce n'est qu'en 1851 que l'arrière-grand-père du Dr Jean Dubas, Henri Dubat, né en 1825, procéda à la modification de la finale –t en –s sur le conseil

<sup>49</sup> Archives de l'État de Fribourg, grosse de Gruyère 57 (année 1561), reconnaissance du 19 novembre 1561. Heyz est la forme ancienne d'Enney, ce dont on peut déduire que le nom de famille Deiz (d'Heiz) doit signifier « celui qui vient d'Enney ».

<sup>50</sup> Dans la phrase originale, François reconnaît ses terres à la première personne du singulier.

<sup>51</sup> Archives de l'État de Fribourg, grosse de La Part-Dieu 12 (année 1607), f° 661<sup>v</sup>.

de l'instituteur du village d'Enney, lors de la déclaration de la naissance de son fils Philippe. Cet instituteur trouva en effet aberrant d'un point de vue orthographique que Dubat fût écrit avec un -t ! Après 1851, on ne trouvera par conséquent plus Dubat mais uniquement Dubas ! C'est donc ainsi que se nomment les descendants d'Henri Dubat : Dubas.

Si le nom Dubat est réapparu en Suisse en 1906, c'est en raison de l'arrivée d'un Dubat de... France qui s'est installé dans la commune du Locle, dans le canton de Neuchâtel. Peut-être l'ancêtre de ce Français était-il originaire des montagnes d'Helvétie quelques siècles plus tôt, qui sait...?<sup>52</sup>

## 1.2 En Haute-Gruyère

Dans la partie sud du comté, la famille est principalement représentée à Rougemont (voir point III). Cependant, en 1442<sup>53</sup>, un terrier de Château-d'Œx fait état d'une certaine Johanete dou Bach dans les reconnaissances de Jacobus de Yvornaz (Divorne, famille dont nous avons retrouvé une première mention dès 1328). Le terrier précédent, en 1436<sup>54</sup>, ne contenait aucun dou Bach, et la famille ne sera plus représentée à Château-d'Œx au XVI<sup>e</sup> siècle.

Non loin de là, c'est à Flendruz (paroisse de Rougemont) que vivaient au XVI<sup>e</sup> siècle quelques Dubach : nous les trouvons sur un parchemin du 5 avril 1527, conservé aux Archives communales de Rougemont et traitant d'un partage de terres opéré par les Rodzemounais à l'insu du comte qui en fut très contrarié.<sup>55</sup> Ce parchemin énonce plusieurs Claude Dubach, dont l'un est expressément dit de Flendruz. Ce Claude et son fils Pierre Dubach étaient respectivement les métraux de Montsalvens en 1540 et 1552 ; le second, dont l'épouse Ayma Loup était de Flendruz, revint vivre à Rougemont quelques années plus tard.<sup>56</sup>

Quant au berceau de la famille, Saanen et Gstaad, les choses sont quelque peu énigmatiques. Le lecteur se souviendra ici du point I.1. dans lequel nous détaillons le devenir des dou Bac du Gessenay en posant la question de l'appartenance des Bach à cette souche. Nous précisons également que la famille était totalement absente des chartes après 1366 alors même que le Gessenay bénéficie d'une documentation abondante pour les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, dans laquelle la quasi-totalité des lignées est évoquée à divers titres (bannerets, châtelains/*Kastlane*, boursiers, voire simples témoins, etc.). Cette absence ne saurait s'expliquer selon nous par le seul fait que les Dubach/Bach n'ont pas appartenu aux familles dirigeantes de la *Landschaft Saanen*, à l'instar

---

<sup>52</sup> On sait en effet que des Dubas ont émigré en France au XVII<sup>e</sup> siècle, notamment.

<sup>53</sup> Archives cantonales vaudoises, Fc 132.

<sup>54</sup> Archives cantonales vaudoises, Fc 131.

<sup>55</sup> Archives communales de Rougemont, E 7a (année 1527).

<sup>56</sup> On les retrouvera tous deux dans diverses reconnaissances de Rougemont.

des Baumer, Mösching, Hauswirth, Gander, Haldi, von Siebenthal ou von Grünigen, etc.

À Saanen, Hans Dubach fait baptiser un enfant dès 1557, Dichtli (Bénédicte) Dubach en fait autant en 1558, Luy (manifestement un Louis venu de Rougemont) en 1559, tandis qu'Anthoni Dubach est cité comme parrain la même année et que Hans est à nouveau inscrit comme père d'un enfant. Certains Dubach sont dits de Saanen (Dichtli en 1558), d'autres de Gstaad (un Hans en 1562) ou de Rougemont (un autre Hans en 1571 et « *Gwylomb* » – entendez Guillaume – en 1591). Quant aux Bach, Christen, Anthio (Anthonius) et sa femme Thrini (Catherine) apparaissent dans le registre des mariages à partir de 1559. Ces Bach sont-ils issus des dou Bac malgré les deux siècles de silence autour de leur famille ? Un silence valant aussi pour les Dubach, de Saanen et Gstaad, dont il faut donc également se demander depuis quand ils vivent dans



*Fig. 11 : Ce chalet, appelé Landschaftshaus et situé à l'entrée de Saanen en arrivant de Rougemont, fut construit en 1618 par Claude Dubach le jeune (« Glodo Dubach där lünger ») pour le poète local Gabriel Kübli. L'inscription, à l'instar de son bâtisseur, est bilingue et met comme toujours l'accent sur l'espoir que procure le royaume céleste à côté duquel les biens terrestres, que l'on possède un temps dans la vallée des larmes, ne sont que futilité, voire vanité. Il subsiste une dizaine de ces chalets Dubach entre Rougemont, Saanen, Gstaad et Lauenen.*

la partie germanophone de la vallée de la Sarine. Sont-ils des descendants des dou Bac du XIV<sup>e</sup> siècle restés ici ou sont-ils revenus plus tard de Rougemont, tant il est vrai que les échanges et mariages entre villageois de Saanen et de Rougemont étaient courants à toutes les époques ? Deux arguments parlent en faveur de la seconde hypothèse : d'abord, les Dubach n'ont jamais été considérés comme des *Landsleute* de Saanen (contrairement aux Bach), ce qui semble bien indiquer qu'ils furent de tout temps considérés comme des gens de Rougemont ; ensuite, le nom de famille composite des Dubach n'aurait eu à Saanen qu'une chance infime de rester en l'état, à considérer que les dou Sais devinrent des Zumstein, les dou Seewo des Seewer ou encore les dou Buylo des Zumbühl : en toute logique, à Saanen, les dou Bach auraient dû devenir des Zumbach, ainsi que nous l'indiquions plus haut déjà.

Nous pensons par conséquent que les Dubach étaient plus sûrement devenus au XIV<sup>e</sup> siècle une famille exclusivement de Rougemont, dont certains membres se sont déplacés à diverses époques à Saanen et Gstaad où ils s'étaient éteints au déclin du XIV<sup>e</sup> ou au commencement du XV<sup>e</sup> siècle. Lorsque Claude Dubach épousa en 1608 à Lauenen Apollonia Haldi, le pasteur précisa bien qu'il était « *von Rotberg* » (Rougemont). Claude est l'un des bâtisseurs de chalets entrés dans l'histoire locale. Dans la partie germanophone de la vallée, les Dubach feront encore de nombreuses incursions ou allées et venues, jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## 2. Dans l'actuel canton de Berne

L'une des premières mentions de la famille hors du berceau Saanen-Gstaad-Rougemont concerne Heini Dubach qui possédait en 1502 des terres à Reichenstein (Simmental)<sup>57</sup>. Certes, nous ne sommes qu'à une petite dizaine de kilomètres des terres ancestrales, mais il est à noter que c'est ici, en terre germanophone, que le Du- et le Bach furent agglutinés pour la première fois de l'histoire du nom : ici, le dou francoprovençal était inconnu et dou Bach ne pouvait donc s'écrire que Dubach. D'autres mentions suivront peu après et la prononciation subira encore l'influence du *Schwyzerdütsch* pour devenir ça et là Tubach et Thubach.

En 1530 et 1531<sup>58</sup>, Peter Thubach et son fils Anthoni sont « *seßhafft zu Anseltingen* », donc établis à Amsoldingen. Ils sont les plus anciens porteurs

---

<sup>57</sup> Archives de l'État de Berne, Urbarien, Amt Ober-Simmenthal Nr. 2, f° 419<sup>r</sup>, notamment. D'autres propriétaires sont originaires de Saanen : ils s'appellent par ex. Petter Halldÿ (Haldi), Petter Baumer et Clewy Linder.

<sup>58</sup> Archives de l'État de Berne, Urbarien, Bern II, Nr. 12 pour 1530 et Urbarien, Amt Thun, Nr. 3 pour 1531.

du nom connu de nous dans l'actuel canton de Berne (hors Gessenay et Simmental).

Dans une forge de Saanen, un incendie se déclara le 10 octobre 1575. Les flammes gagnèrent rapidement le reste du village où il faisait un temps sec depuis plusieurs semaines, si bien que 60 maisons, 20 greniers et 20 granges partirent en fumée en l'espace de quatre heures. Un formidable élan de solidarité permit aux sinistrés de retrouver un toit et de la nourriture à l'approche de l'hiver. Rapidement, la nouvelle se répandit en effet et des dons affluèrent de villes aussi éloignées que Thoune, Zofingue, Aarau, Lenzbourg, Brugg, Berthoud et Aigle, notamment, de même que du Pays-d'Enhaut voisin. Le Valais et l'Emmental ne furent pas en reste, cette dernière vallée soutenant Saanen par un seul particulier, sans grade : « *Elias Dubach in Emmenthal* »<sup>59</sup> qui offrit huit gros de Soleure à Saanen, village dont il devait se sentir très proche. Il est sans doute impossible d'affirmer qu'il était originaire de la vallée de la Sarine<sup>60</sup>, mais quelle autre bonne raison aurait-il eu de faire un tel don à un village si éloigné de Signau où il était marié avec Anni Burger ?

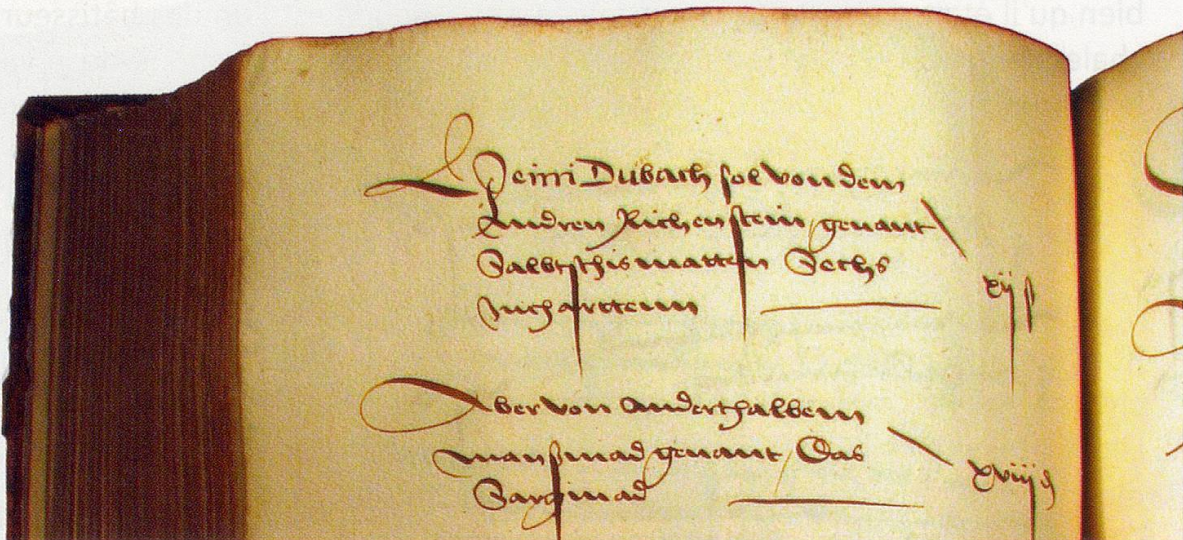


Fig. 12 : En 1502, Heini Dubach (1<sup>ère</sup> ligne) possédait un pré de six journaux à Reichenstein. C'est à notre connaissance la première fois que le nom composite dou Bach était écrit en un mot (agglutination).

<sup>59</sup> On lit curieusement bien « in » et non « im » Emmental. In : *Die Chronik der Landschaft Saanen von Landschreiber Christian Mösching aus dem Jahr 1662*, transcription de Walter Raaf-laub et de Reinhold Brand, Saanen, 2001. Les autres donateurs étaient des notables ou des hommes d'Église.

<sup>60</sup> Ce serait plutôt son père qui en serait originaire, car Elias est un prénom de l'ancien testament donné à des enfants de familles protestantes ; or la Haute-Gruyère ne passa à la Réforme qu'à la fin de l'année 1555, et en 1575 notre Elias n'aurait eu que vingt ans. On peut donc penser qu'il est déjà né sur des terres bernoises, protestantes depuis 1528.

Comme à Signau, les Dubach apparaissent dans le reste de l'Emmental à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (Schangnau 1561, Grosshöchstetten 1570, Langnau i.E. 1604, Lützelflüh 1611/1633, etc.). Avant, il n'y en a pas, ce qui veut dire qu'ils sont venus d'ailleurs, par exemple de Haute-Gruyère.

L'origine de Heinrich Dubach, « *pürtig von Röschmüdt* » (Rötschmund équivalant à la prononciation germanique de Rougemont), ne fait, quant à elle, pas de doute : lui était bien natif de Rougemont et s'installa en 1596 à Reutigen, près du lac de Thoune, y acheta une maison ayant appartenu à Hans Strün et la transforma en taverne : « *das hüß so er an der Glüsch von Hans Strün erkhauff zu einer dafernen gebüwen* ». <sup>61</sup>

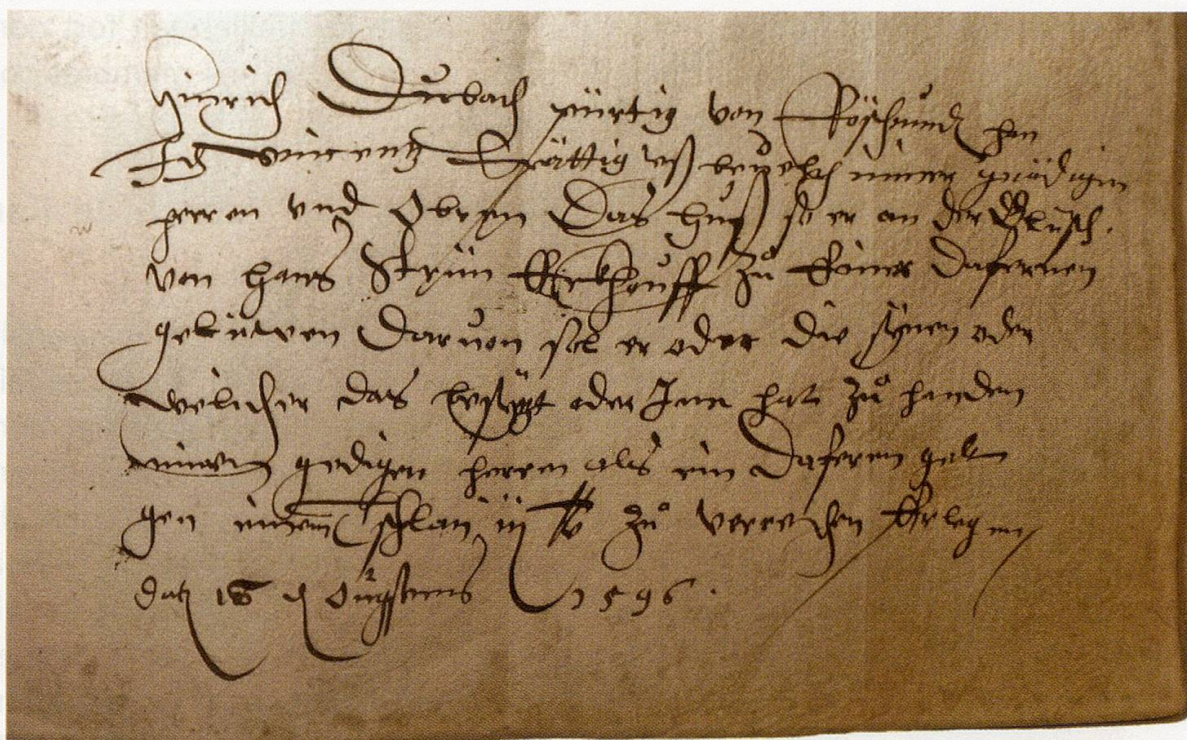


Fig. 13 : L'origine de « *Hinrich Dübach pürtig von Röschmüdt* », qui acheta en 1596 une maison à Reutigen pour en faire une taverne, ne fait aucun doute : Rougemont.

Aujourd'hui, les Dubach sont très fortement implantés dans le canton de Berne et très peu se souviennent de leurs origines, comme l'a démontré la riche correspondance que nous avons entretenue avec plusieurs d'entre eux. Les descendants des Dubach émigrés aux États-Unis, par exemple au départ de Niederstocken, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, se montrent en revanche beaucoup plus intéressés par leur « *family heritage* ».

<sup>61</sup> Archives de l'État de Berne, Urbarien, Amt Ober-Simmenthal Nr. 1, f° 191<sup>f</sup>.



### III. La famille à Rougemont

#### 1. Trois branches dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle à Rougemont

Trois branches se sont formées dès le XV<sup>e</sup> siècle : en 1461 on pouvait ainsi croiser à Rougemont Petrus, fils de feu Mermet dou Bach aux Allamans (à l'est du village, vers Saanen ; les ancêtres de l'auteur), Johannes, fils de feu Peyter<sup>62</sup> dou Bach au Perrex (au nord-est) et un autre Johannes dou Bach à la Con-démine (vers l'église et le prieuré clunisien détruit plus tard par les Bernois). Les filiations sont aisées à rétablir pour ces différentes branches, grâce aux terriers existant pour l'ensemble du XVI<sup>e</sup> siècle et indiquant toujours plusieurs générations de propriétaires. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la famille était fort nombreuse, et l'on comprend pourquoi un certain nombre de ses membres ont été tentés par l'émigration ou contraints au départ.

#### 2. Activités professionnelles et fonctions des Dubach de Rougemont

Les différentes sources que nous avons consultées aux Archives cantonales vaudoises et aux Archives communales de Rougemont permettent de se faire une idée assez précise des métiers exercés par les Dubach à Rougemont. L'élevage (et sans doute la production fromagère) semble prépondérant, comme dans les autres familles du village. Il est probable que, au cours des longs hivers, plusieurs membres de la famille aient eu des activités liées au travail du bois : on connaît bien les flotteurs de la Sarine et, dans la famille, Pierre Dubach qui construisait des chalets dont l'un existe toujours à Saanen. Sur le chalet de 1583 de la Mittelgässli se trouve, en effet, un monogramme qui renverrait selon Christian Rubi à ce Pierre Dubach.<sup>63</sup> Entre 1608 et 1647, différents Claude Dubach (l'ancien et le jeune) prirent le relais, construisant des chalets de Rougemont (1623) à Lauenen (1647), en passant par Saanen (1618, etc.), Gstaad (1604, etc.) et même Aigue-Noire-Diablerets (1645).

Mais commençons par le début du XVI<sup>e</sup> siècle. En 1515, un cahier contenant les reconnaissances de quelques hommes des trois châtelainies de Haute-

---

<sup>62</sup> Cette graphie n'est sans doute pas accidentelle et renvoie certainement à une prononciation alémanique qui devait continuer de se pratiquer dans la famille Dubach à Rougemont.

<sup>63</sup> L'inscription complète figurant sur ce chalet, construit après l'incendie du village en 1575, est la suivante : « CHRITVS IST MIN LÆBEN VND STÆRBEN MIN GWÜN, Philip. I. M.D.KXXXIII. PD » (« car Christ est ma vie, et la mort m'est un gain », Philippiens, chapitre 1, verset 21). Ce verset biblique est la plus ancienne *Hausinschrift* gravée dans le bois (et non uniquement peinte) du Gessenay. Christian Rubi, „Die Zimmermannsgotik im Saanenland“, *Saaner Jahrbuch 1972*, réédité par Buchdruckerei Müller, Gstaad, tiré à part s.d., p. 31.

Gruyère, signées du notaire Humbert de Myensiez, se termine sur deux pages signées d'un autre notaire : Johannes Dubat.

Mermet Dubact, des Allamans, est boursier en 1520-1521. À ce titre, il est chargé, avec le métral de Rougemont Pierre Duperrex alias Duchesault et le châtelain Pierre Rossier, de confisquer les biens des paysans refusant de contribuer au paiement des dettes du village. Mermet du Bach sera toujours prud'homme en 1527-1528.

Claude du Bach nous apparaît en 1539-1540 comme métral de Montsalvens, charge à laquelle lui succédera son fils Pierre. Connaissaient-ils leurs « cousins » de Bulle et de Charmey ?

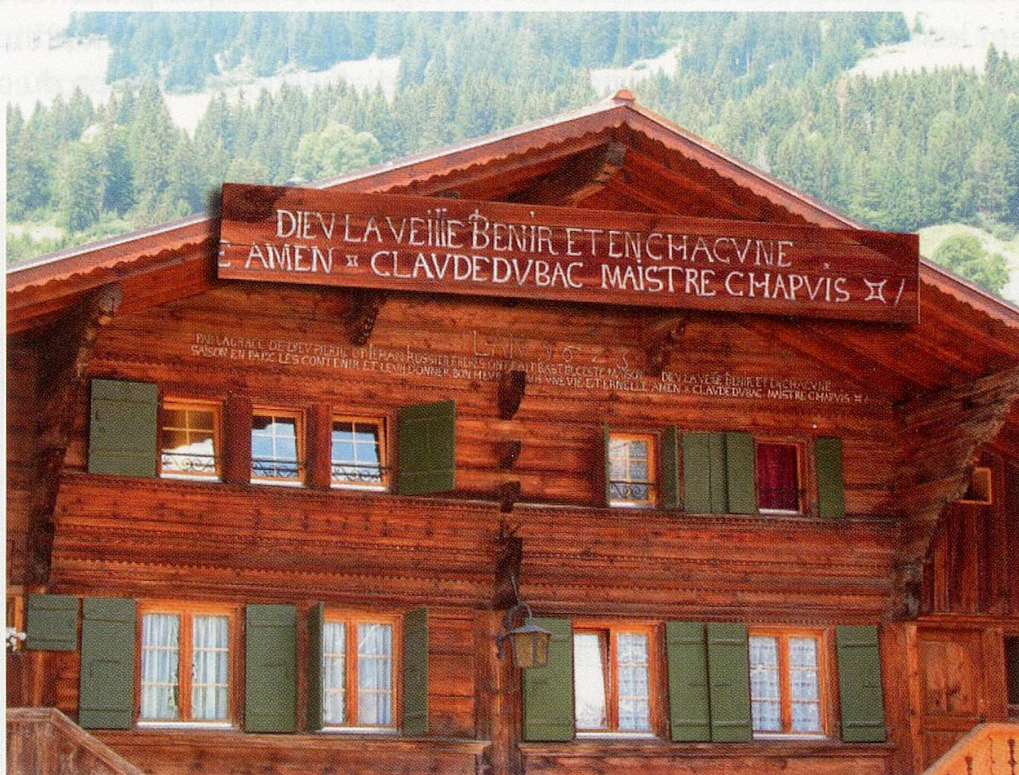


Fig. 14 : Détail de la façade du chalet construit en 1623 à Rougemont par le « maistre chapuis » (maître charpentier) Claude Dubac pour les frères Pierre et Jehan Rossier.<sup>64</sup>

En 1549, le curé de Rougemont s'appelait Jehan Dubach. Son nom, « Jehan Dubach labbe » (l'abbé), figure dans une lettre du 14 mars 1549 envoyée par Johann Bornet au comte Michel de Gruyère. Bornet y reprochait à l'abbé Dubach d'avoir réuni les paysans de Rougemont en concile pour leur apprendre que lui, Bornet, lieutenant du comte, avait rendu compte à ce dernier des pro-

<sup>64</sup> L'inscription que M. Cottier, propriétaire du chalet, a fait restaurer il y a quelques années, indique : « Lan 1623 PAR LA GRACE DE DIEV PIERRE ET JEHAN ROSSIER FRERES ONT FAIT BASTIR CESTE MAISON DIEV LA VEILLE [VEUILLE] BENIR ET EN CHACVNE SAISON EN PAIX LES CONTENIR ET LEVR DONNER BONHEVR APVIS UNE VIE ETERNELLE AMEN CLAVDE DV BAC MAISTRE CHAPVIS ».

testations des hommes du village...<sup>65</sup> Les tensions entre le comte et les Haut-Gruériens étaient alors à leur comble : déjà passablement ruiné, Michel de Gruyère n'était pas en mesure de verser la solde qu'il devait à ses hommes pour trois expéditions militaires (Landrecies, Saint-Dizier et Boulogne), car le roi de France, au service duquel il s'était mis, se montrait très peu disposé à verser la pension promise. Les Haut-Gruériens, d'un tempérament toujours un peu belliqueux et nerveux, cherchèrent donc à traiter directement avec la France, faisant ainsi fi de l'interdiction prononcée par le comte. D'ailleurs, l'année suivante, en 1550, Claude du Bach fit partie d'une délégation chargée de lui dire ses quatre vérités. Mais une fois arrivés à Gruyères, Claude du Bach, Claude du Perrex, Antoine Loup et Jean Belfrare dit Marquis présentèrent finalement leurs excuses et celles des villageois à leur impressionnant prince...<sup>66</sup> On connaît la suite de l'histoire, cinq ans plus tard : faillite, dissolution du comté et introduction de la Réforme en Haute-Gruyère.

### 3. Après l'introduction de la Réforme

Un autre membre de la famille, l'honorable Pierre du Bach, sans doute l'ancien métral de Montsalvens, fut envoyé le 12 octobre 1556 à Berne, accompagné du châtelain de Rougemont Claude du Perrex.<sup>67</sup> Il s'agissait de négocier une caution après le partage du comté de Gruyère entre Berne et Fribourg. La Haute-Gruyère était en effet devenue le bailliage de Gessenay, après le passage de la haute vallée de la Sarine à LL.EE. de la Ville de Berne, le 6 novembre 1555.

C'est assurément un autre Jehan du Bach que l'abbé présenté plus haut, qui tenait en 1558 une auberge à Rougemont, dans laquelle les commissaires rédi-geaient les reconnaissances.

Signalons encore Frantz Dubach, marchand de Rougemont, qui se mit en 1564 en quête de sel, muni d'une lettre de recommandation émise par le châtelain, le boursier et nombre de paysans du village, et sur laquelle le bailli Gilg Stürler apposa son sceau. François Dubach, « *unsser liebber landman* » (la lettre est rédigée en allemand, langue officielle du bailliage de Gessenay depuis sa création à la fin de l'an 1555), fut chargé par la communauté villageoise de rapporter de Hasli ou de Brienz cent mesures de ce sel indispensable à la conservation des aliments et à la fabrication des fromages.<sup>68</sup>

---

<sup>65</sup> Archives cantonales vaudoises, I.B. Layettes 327/72. On pourra également se référer à André Gétaz et son ouvrage *Le Pays-d'Enhaut sous les comtes de Gruyère*, éd. du Musée du Vieux Pays d'Enhaut, Château-d'Œx, 1949, p. 109 sqq.

<sup>66</sup> Archives communales de Rougemont, E 13.

<sup>67</sup> Archives communales de Rougemont, E 23.

<sup>68</sup> Archives communales de Rougemont, D 49 (8 mai 1564).

Dans le registre des baptêmes, ouvert en 1582, nous trouvons en 1592 Catherine, la fille de Jean Dubach, le meunier. La précision, bienvenue, de la profession du père est quasiment unique et n'avait d'autre fin que de distinguer ce Jean Dubach des autres qui étaient qualifiés de Jean le jeune et Jean l'aîné en 1584 ou dont nous trouvons le lieu de résidence (les Bodémoz, en 1582 ; les Allamans, en 1585 et 1589) ou encore dont on précise la filiation (baptême de Guillaume, fils de Jean, fils de Pierre Dubach, en 1587 ; baptême d'Agnès, fille de Jean, fils de Louis Dubach, en 1589). Les mêmes remarques valent pour les nombreux Pierre (2 différents ?), pour les François (4 ?), Antoine (5 ?) et Claude Dubach (3 ?)... Pas moins de trente-trois enfants Dubach furent portés sur les fonts baptismaux de Rougemont entre 1582 et 1592, mais le nombre de pères différents est difficile à estimer très précisément en raison de ces nombreuses homonymies et de l'absence des noms des mères jusqu'en 1623.

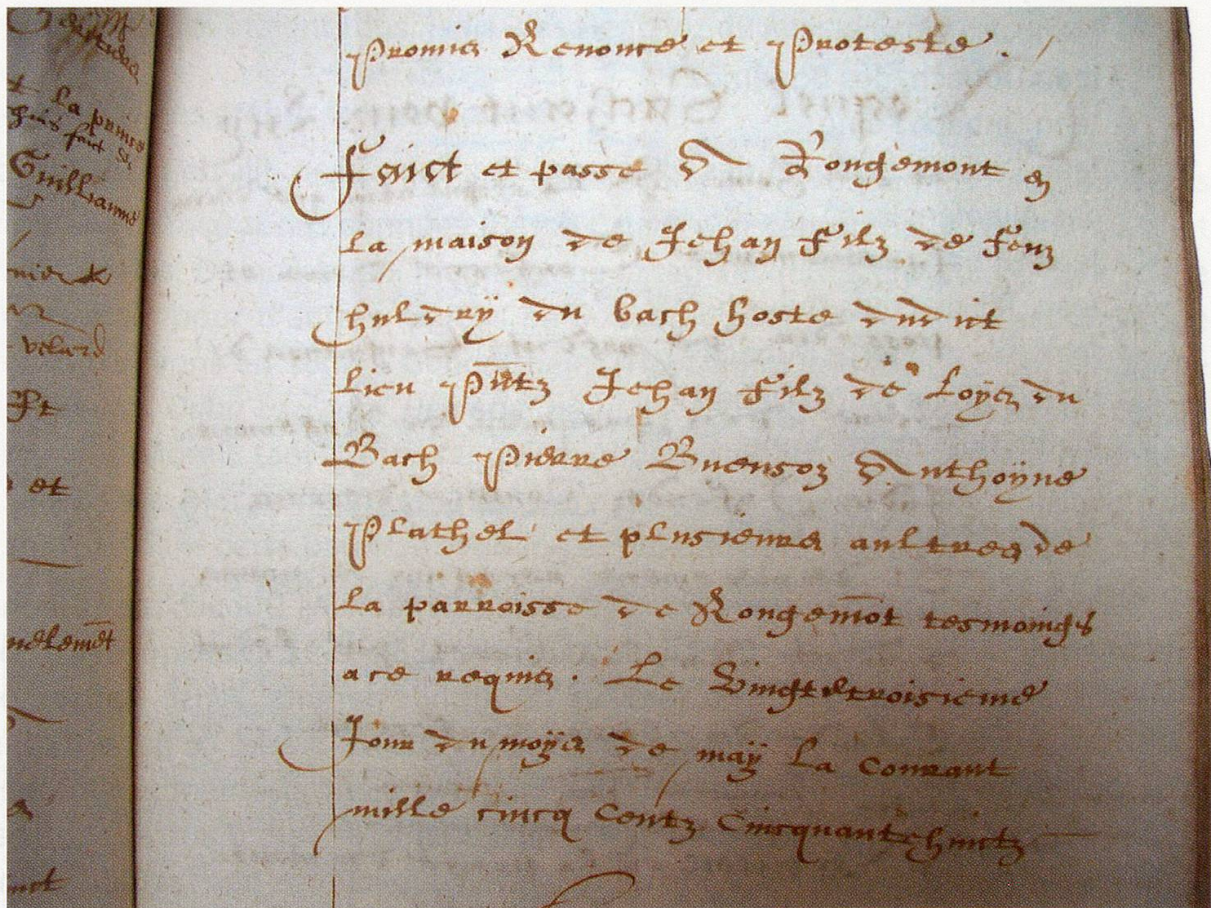


Fig. 15 : Les reconnaissances de 1558 furent rédigées « a Rougemont en la maison de Jehan filz de Huldrÿ du Bach hoste dudict lieu », en présence de « Jehan filz de Loÿs du Bach Pierre Buensoz Anthoÿne Plathel et plusieurs aultres de la paroisse de Rougemont tesmoins a ce requis. Le vingtetroisiesme Jour du moÿs de maÿ La [l'an] courant mille cinq centz cinquante huitz » (Archives cantonales vaudoises, Fc 165).

Ainsi, entre 1582 et 1592, nous recensons tous ces pères d'enfants baptisés à Rougemont :<sup>69</sup>

- André Dubach
- Antoine, fils de Jean Dubach
- Antoine, fils de feu Louis Dubach
- Antoine, fils de Louis Dubach (peut-être le même que le précédent ?)
- Antoine, fils de feu Pierre Dubach
- Antoine le jeune
- Aymé Dubach
- Claude, fils de Claude Dubach
- Claude, fils de Pierre Dubach
- Claude Dubach, de la Saussas
- François Dubach, de la Condémine
- François Dubach, des Allamans
- François, fils de Pierre Dubach
- François Dubach l'aîné
- Jean Dubach, des Bodémoz
- Jean Dubach l'aîné
- Jean Dubach le jeune, des Allamans (dit ailleurs Jean, fils de Jean Dubach, des Allamans)
- Jean Dubach, le meunier
- Jean, fils de Louis Dubach
- Jean, fils de Pierre Dubach
- Pierre, fils de Pierre Dubach
- Pierre Dubach, du Vanel

#### 4. Départs au XVI<sup>e</sup> siècle

Nous arrivons ainsi à une bonne vingtaine de familles Dubach assez jeunes pour avoir des enfants au cours de la décennie 1582-1592 et auxquelles il convient d'ajouter au moins cinq familles de grands-parents. Ainsi, Rougemont abritait entre 25 et 30 familles Dubach à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui est considérable pour une telle commune ! Dès lors, il devient aisément compréhensible de voir une partie des enfants du village émigrer vers d'autres contrées, surtout si l'on ajoute à cette forte population dubachoise des facteurs climatiques et sanitaires (mauvaises récoltes, périodes de peste, etc.) ou encore le

---

<sup>69</sup> Nous nous en tenons à cette décennie car le registre des baptêmes présente une grosse lacune entre 1592 et 1609. Les actes de mariages ne sont pas en mesure de compenser cette perte, puisqu'ils commencent eux aussi en 1609 seulement. Nous harmonisons l'orthographe des noms des intéressés (par ex. Antoine pour Anthoine ou Anthoyne).

refus d'embrasser définitivement la nouvelle religion imposée par LL.EE. de la Ville de Berne.

À noter, cependant, que les autres familles étaient également touchées par l'émigration. Un Yersin et des Toullaye arrivèrent par exemple dans le canton de Lucerne à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ; les seconds y devinrent les Dula. Aux Archives communales de Rougemont, plusieurs lettres précisent que des bourgeois du lieu renoncent à leur droit de cité au profit d'un autre, au loin. Ce n'est pas par hasard que l'on trouve à Niederstocken des Tschaggilar émigrés ensuite en Alsace pour y devenir des Zagula ! Derrière eux se cachent des... Jaquillard. Plusieurs Henchoz du Pays-d'Enhaut émigrèrent également, dans l'arc jurassien, pour leur part : les Enger, appelés plus tard Engel s'établirent à Gänsbrunnen (Soleure), les Hintzy à La Heutte (Berne), où les deux familles devinrent des verriers, les Hintzi s'installèrent à Grindel (Soleure) et les Hänger, enfin, à Langenbruck (Bâle-Campagne). Aussi incroyable que cela puisse paraître (mais probablement pas aux yeux des férus de généalogie qui liront cela), ils étaient tous, jadis, des Henchoz du Pays-d'Enhaut romand !<sup>70</sup>

#### 4.1 Près des grands lacs de l'ouest

En ce qui concerne les Dubach, nous avons déjà évoqué plus haut leurs plus anciennes migrations connues (Basse-Gruyère et canton de Berne), aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. De nombreux membres de la famille quittèrent Rougemont (ou le Gessenay) pour d'autres régions de Suisse et pour l'étranger. C'est ainsi que nous trouvons en 1606 à Gundolsheim (Haut-Rhin) le mariage d'un dénommé « *Joannes Duba ex Mord Helvetiæ pago* » ; derrière ce Mord se cache certainement Morat, tant il est vrai qu'un Andres Dubach venu de Galmiz, donc à 5 km dudit Morat, figure en 1585 dans les registres de Saanen pour avoir fait baptiser dans cette paroisse avec son épouse Elsbeth leur petite Barbli.

Restons près des grands lacs de l'ouest de la Suisse, justement. Sur un vitrail qui met en scène la montée des animaux dans l'arche de Noé et qui se trouvait jadis à la chapelle de Flendruz, on lit « *Honorable(s) Anthoine et Abraham Dubas Frère(s) de Rougemont Anno 1656* ». Le Dr Jean Dubas (1918-2003), de Fribourg (natif de Bulle et originaire d'Enney), l'a fait restaurer par Netton Bossion en 1960. Anthoine et Abraham furent baptisés respectivement en 1610 à Saint-Blaise et en 1624 à La Sagne. Leur sœur Person fut baptisée en 1626 à Rougemont où étaient revenus leurs parents, Anthoine Dubach et Catherine Buensoz.

---

<sup>70</sup> Nous nous référons pour les Henchoz aux travaux très méticuleux de notre ami Alexander Roth, de Zurich, concernant les familles de verriers Engel et Hintzy, publiés dans la revue *Éclats de Verre*, Sarrebourg, 2013-21 et 2013-22.

À Nyon, si nous déchiffrons bien le nom de la commune,<sup>71</sup> Anthoine Dubach et Claire Rebet portèrent sur les fonts baptismaux un petit François, en 1640. À Payerne, donc à une cinquantaine de kilomètres de Rougemont, Abraham Dubach et son épouse (probablement Marie Rossier) firent baptiser leur fils Abraham, le 21 octobre 1650. Chose surprenante, aux Archives cantonales

vaudoises, nous avons découvert que les noms Dubaz ou DuBas étaient déjà apparus une première fois à Payerne en 1536. Un premier membre de la famille établi là, probablement.

Poursuivons avec David Dubat que nous rencontrons en 1654 à Genève et François Dubat qui épouse en 1667 à Rolle Jeanne Marie Piccard. En 1782, Pierre Dubath, de Rougemont,<sup>72</sup> demeurait à Cessy, dans le bailliage de Gex (actuellement département de l'Ain, en France). Son testament, qui se trouve aux Archives communales de Rougemont, indique qu'il légua 24 livres aux pauvres de Cessy et 1 200 livres, notamment, à sa veuve Rose Richard.

Le 7 mars 1752, aux Verrières, dans le canton de Neuchâtel, Pierre Nicolas Dubath, de Rougemont, épousa Marie Rosselet. Le couple eut plusieurs enfants avant de s'établir aux Clées. En 1775, Samuel et Clément Dubath demeuraient aux Clées. En 1787, Clément Abram Henry Dubath épousa Marie Catherine Varlet (ou Verlet, Verly) qui lui donna au



Fig. 16 : Le vitrail de 1656 réalisé pour les frères Anthoine et Abraham Dubas, de Rougemont. On y trouve les armes familiales. Il existe un second vitrail, de facture tout à fait similaire et donc très certainement de la même main, réalisé en 1655 pour « Discret lehan Ierssin [Jehan Yersin] de Rougemont » (Collection particulière).

<sup>71</sup> Très difficile à lire sur le microfilm de la paroisse de Rougemont où ce baptême fut également inscrit.

<sup>72</sup> Archives communales de Rougemont, GA Famille Dubath (2 enveloppes contenant diverses pièces relatives à la famille).

moins huit enfants aux Clées. En 1823, Samuel Victor Dubath, fils d'Abram Henry Clément Dubath, de Rougemont, et né en 1796, s'installa à Corcelles-les-Chavornay (district du Jura-Nord Vaudois) ; cette municipalité s'adressa à celle de Rougemont en vue de l'obtention d'un certificat d'origine.

Plus étonnant encore : en 1787, notre Pierre Nicolas Dubath se remaria en Suède, sous le nom de Petter Niklas Dubath, avec Metta Lasse-son, née en 1752 à Blentarp, Malmö (Suède). Le couple eut quatre enfants, tous nés à Marvinsholm : Niklaus en 1788, Johanna en 1790, Kar-na en 1792 et Maria en 1793.

Né le 20 août 1773 à Lau-sanne (Vaud) de Jean Dubat et de Marie Emery, Jean Louis Dubat, charpentier de son état, intégra le 4<sup>e</sup> Régi-ment vaudois et confirme du même coup que la famille était représentée à Lau-sanne, au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un registre des Invalides, à Paris, indique : « Jean Du-Bas Suisse, Natif de Nanterre prés paris, agé de 42 ans, originaire de l'auzanne au canton de Berne en Suisse, Soldat au regimt [régiment] des gardes Suisses compagnie d'Erlach où il à Servy 25 ans, se plaint de Rhumatismes est marié et Cath~ [catholique]. » Dans la marge, on lit : « Le 5 Novembre 1787. Mort a L hotel R.<sup>al</sup> [Royal] des Invalides. »<sup>73</sup>

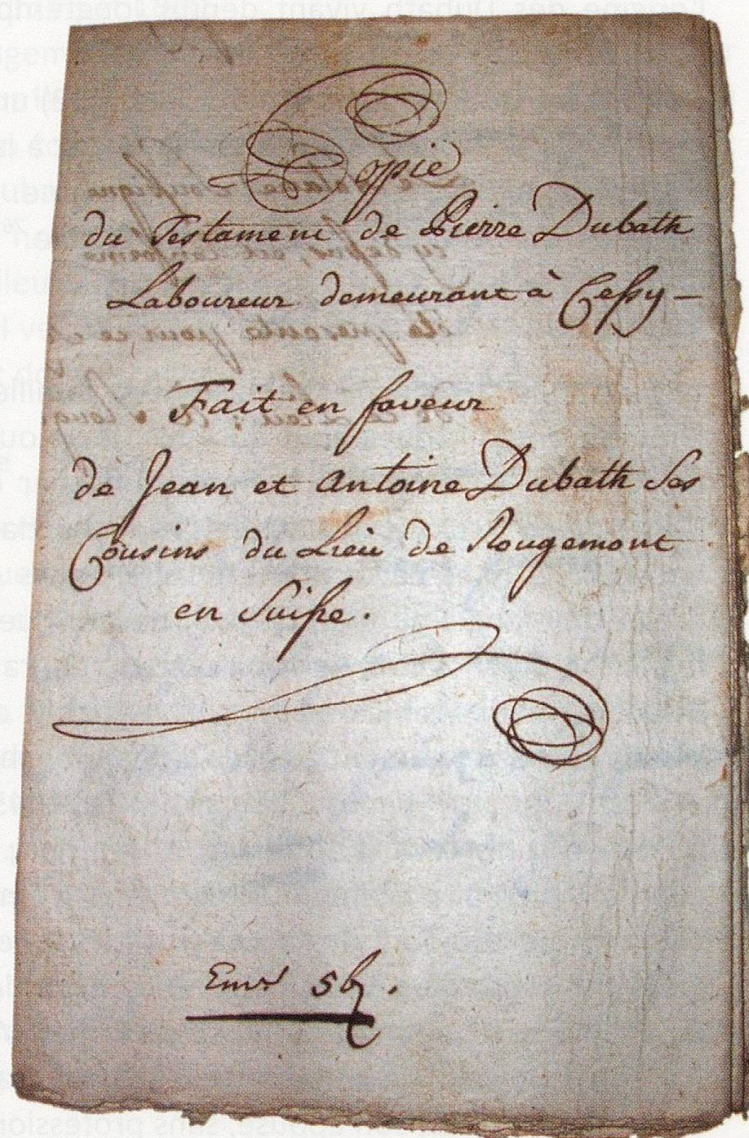


Fig. 17 : Le testament de Pierre Dubath, laboureur demeurant à Cessy (actuellement dép. de l'Ain, France), en faveur de ses cousins Jean et Antoine Dubath, de Rougemont (Archives communales de Rougemont, GA Famille Dubath).

<sup>73</sup> Service historique de la Défense (château de Vincennes), 2Xy36, acte 079330. Joseph Duback, « de Loutre » (Luthern), a également été soigné aux Invalides. D'autres membres de la famille (des Dubas du canton de Fribourg, des Dubach des cantons de Lucerne et de Berne, ainsi que



À environ 4 km à vol d'oiseau d'Yverdon-les-Bains, dans la petite commune de Cuarny (district du Jura-Nord Vaudois), est née le 31 décembre 1786 « *Jeanne Françoise Dubath, fille de François Dubat du Rougemont, habitant à Cuarny & de sa femme Susette Peguiront* ». <sup>74</sup> François et Susette seraient-ils à l'origine des Dubath vivant depuis longtemps dans la région d'Yverdon-les-Bains ? <sup>75</sup>

Tous les Dubath de Suisse ont (en 1962) un lieu d'origine commun : Rougemont. Cela démontre qu'ils appartiennent à la même famille et qu'il n'y a pas d'autre lignée portant le même patronyme. Quelques familles Dubath originaires de Suisse vivent également en France. <sup>76</sup>

#### 4.2. Dans le canton d'Uri

Le cas de la branche uranaise de la famille sera plus rapidement examiné. Elle remonte au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle ou plus vraisemblablement à la fin du XVI<sup>e</sup>. Ici, la famille se nomme Dubacher et est bien dite originaire « *von Retschmund* », donc de Rougemont. Sebastian et Johannes furent admis à la bourgeoisie dans ce canton en 1651, suivis de Peter Dubacher en 1657. Ce droit étant long à obtenir, on peut penser que la famille était déjà établie dans le canton d'Uri depuis une voire deux générations. Les armoiries de la famille Dubacher sont visibles au Musée d'Altdorf et présentent la particularité de ressembler étrangement à celles d'une branche Dubach du canton de Lucerne.

Les Dubacher figurent à partir de 1645 environ dans les documents d'Erstfeld, puis ceux d'Altdorf et d'Isenthal ; au XVIII<sup>e</sup> siècle, on les trouvera aussi à Meien et à Silenen. Une branche a émigré au XX<sup>e</sup> siècle en Autriche où elle compte toujours des représentants, une autre apparut au XIX<sup>e</sup> siècle à Paris : en septembre 1890, nous rencontrons là Joseph Antoine Dubacher, valet de chambre, demeurant au N<sup>o</sup> 45 de la rue Montaigne à Paris, né à Engelberg (canton d'Obwald), le 7 décembre 1865, fils majeur d'Antoine Dubacher, cocher, et de Marie Waser, son épouse, sans profession, demeurant à Engelberg. Joseph Antoine épousa Louise Adèle Mayor, employée, demeurant à Paris, 23 rue Monge, née à Montreux (Vaud) en 1863, fille de Jules Vincent Mayor, cordonnier, et de Jeanne Henriette Monod.

---

des Dubacher d'Uri) figurent dans différents registres de recrutement, notamment celui du Régiment Pfyffer (Archives de l'État de Lucerne, cod 1795).

<sup>74</sup> Archives communales de Rougemont, GA Famille Dubath : extrait du registre des baptêmes de la paroisse de Pomy et Cuarny, établi par le pasteur Blanc.

<sup>75</sup> Pour l'instant, nous n'avons malheureusement pas pu approfondir nos recherches dans ce secteur.

<sup>76</sup> Deux naissances dans les Yvelines, à l'ouest de Paris, entre 1891 et 1915 ; six naissances dans l'Hérault et les Bouches du Rhône entre 1966 et 1990, contre 48 naissances Dubach dans la même période, pour l'essentiel dans le Grand Est, et vingt-sept naissances Dubich en Alsace exclusivement. Source : <http://www.genealogie.com/nom-de-famille/DUBATH.html>.

Hans Jost Tubacher de Wassen est bombé au cours de la Deuxième guerre de Villmergen, en 1712. Né en 1747, Jean-Joseph Dubacher, de Meien, s'engagea pour trois ans dans le régiment de Pfyffer, C° de Lauener. Carl Josef Anton et Jakob Josef Tubacher, de Silenen, perdirent la vie lors de l'invasion des troupes napoléoniennes, entre 1798 et 1800.

Comment expliquer ce changement de nom, avec ce –er ? On peut imaginer que les Uranais, entendant pour la première fois le nom Dubach, auront pensé qu'il s'agissait initialement d'un toponyme. Celui qui venait de Dubach devait donc logiquement s'appeler Dubacher, à l'instar des Marbacher qui viennent de Marbach. Cette hypothèse nous semble fort plausible, en sachant que le phénomène s'est reproduit ailleurs : un Caspar Dubacher décéda en effet en 1659 à Rouffach (Haut-Rhin) : il venait de Fischbach, dans la paroisse de Grossdietwil (Lucerne), et ne pouvait donc être qu'un Dubach de Luthern.

### 4.3. Dans le canton de Lucerne

La branche du canton de Lucerne est la plus importante pour l'auteur de cet article : c'est, en effet, d'elle que sont issus les Dubich. Elle a pris naissance à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée de Jacques, en 1572, de Guillaume, en 1579, et de Jehan Dubach, en 1595, tous trois originaires du Pays-d'Enhaut.

Jacques s'installa à Luthern, près de Willisau, puis à Hergiswil bei Willisau où, hélas, nous nous heurtons aux lacunes des registres paroissiaux et ignorons en grande partie ce qu'est devenue sa descendance. Guillaume s'installa lui aussi à Luthern et y fit souche. Son petit-frère Jehan Dubach le suivit de Rougemont, s'installa manifestement à Hergiswil et se maria a priori à Willisau où il porta en tout cas sur les fonts baptismaux Verena en 1598, Caspar en 1600 et Anna en 1603.<sup>77</sup> Caspar (voir point IV.2., ci-dessous) sera l'ancêtre des actuels Dubach de l'arrière-pays lucernois (Luthern, Zell, Hergiswil...) par son fils Balthasar et des Dubich alsaciens par son fils Hans Heinrich.

## IV. Les Dubich, Duwa et Dubach lorrains

### 1. Christian Dubach (1632-1724)

Un petit-fils de Guillaume/Wilhelm Dubach l'ancien (N° 1 sur l'illustration ci-dessous), Christian Dubach (1632-1724, N° 2), né à Luthern, s'installa à Neuenkirch, près de Sempach. Comme ses deux unions matrimoniales restèrent sans héritier, il fit rédiger un testament accompagné d'un arbre généalo-

---

<sup>77</sup> À ce moment-là, Hergiswil n'était pas encore une paroisse autonome : les gens de ce village se rendaient donc à la messe à Willisau jusqu'en 1605. Si Jehan s'est marié ici, c'était quelques mois seulement avant l'ouverture des registres paroissiaux.

gique sommaire qui rend compte presque aussi bien que tous les registres paroissiaux du monde, des filiations des premiers Dubach de l'arrière-pays lucernois ! Il s'agissait pour Christian de récompenser les fils et petits-fils de son cousin Balz (Balthasar, № 3, né lui aussi à Luthern et établi à Willisau), qui étaient venus vivre à la ferme Werligen de Neuenkirch pour aider le vieil homme.<sup>78</sup>

Ce testament permet de constater que Guillaume et Jehan Dubach, de Rougemont, étaient deux frères. Et comme les parents de Jehan, Louis Dubach et Berthe des Coulayes (№ 5), sont connus grâce au certificat de filiation et de bonnes mœurs de Jehan conservé aux Archives de l'État de Lucerne, il est possible de remonter leur filiation jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle en rebondissant de terrier en terrier, ou de parchemin en *rotulus* !

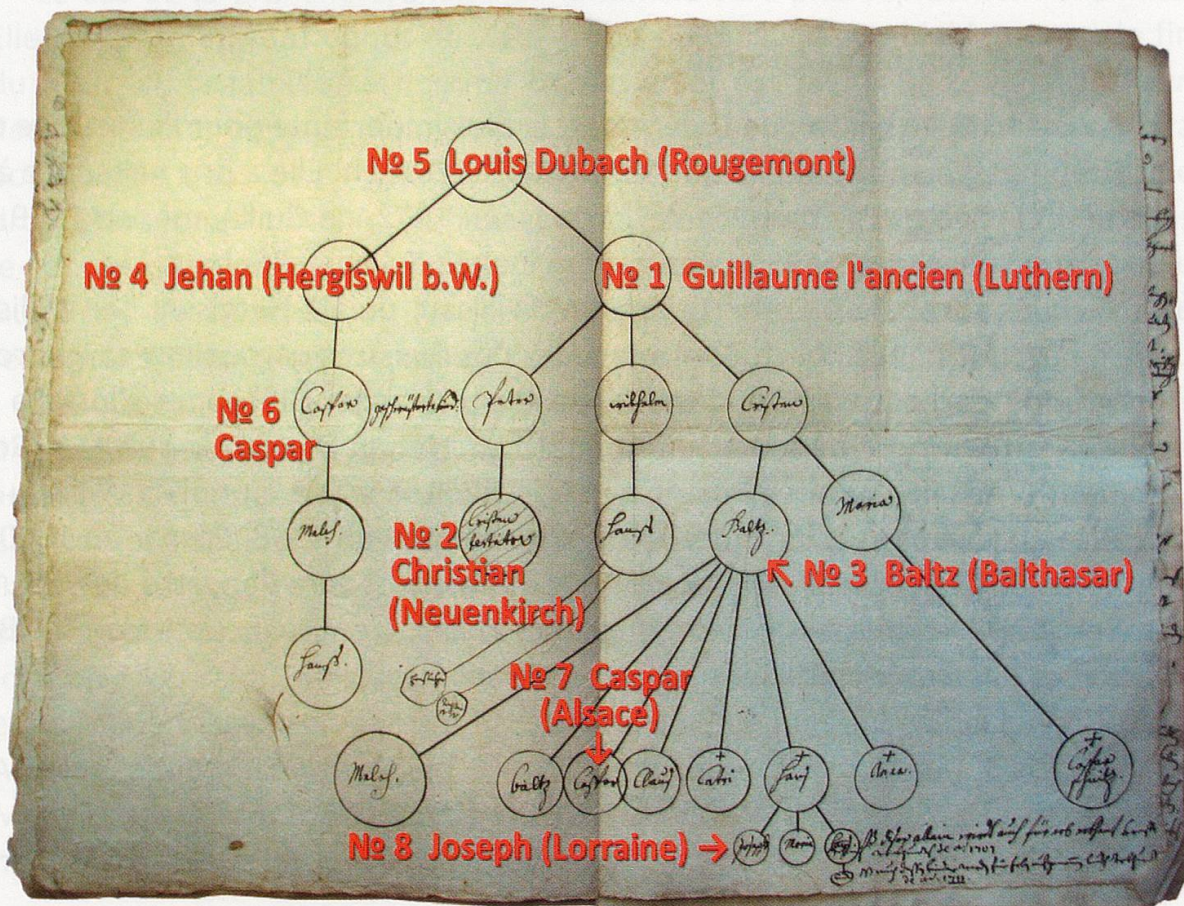


Fig. 18 : L'arbre accompagnant le testament de 1707, mis à jour en 1711, de Christian Dubach (№ 2). À gauche, les descendants de Jehan Dubach (№ 4), à droite, ceux de son frère Guillaume l'ancien (№ 1), tous deux venus de Rougemont dans l'arrière-pays lucernois.<sup>79</sup>

<sup>78</sup> On trouvera davantage de détails sur cet épisode dans notre guide de recherches généalogiques *Retrouvez ses ancêtres suisses*, Archives & Culture, Paris, 2013, p. 97.

<sup>79</sup> Archives de l'État de Lucerne, Akt. 11Q/145.

## 2. Hans Heinrich Dubach/Dubich (ca. 1630-1698)

Caspar Dubach (1600-1692, № 6), fils de Jehan, de Rougemont, et d'Anna Gsegnet (mariés vers 1596) vivait à Hergiswil bei Willisau. C'est sans doute à la ferme *Haueten* qu'est né son fils Hans Heinrich Dubach<sup>80</sup> qui prendra en charge le moulin d'Altbüron et épousera vers 1650 Anna Maria Meier.<sup>81</sup> C'est aussi dans cette paroisse que sont nés leurs enfants Jost, Elisabeth et Hans Jakob qui le suivront en Alsace. Si les registres paroissiaux de Grossdietwil font défaut, nous connaissons cependant quelques aspects de la vie de l'ancêtre des Dubich grâce à une revue d'armes de 1661 et aux... *Bussenrödel*, ces registres des amendes qui le mettent plusieurs fois en scène : querelles avec son collègue du moulin de Grossdietwil Heinrich Imbach (cela ne s'invente pas), petits ou grands forfaits (improvisation d'une auberge sans paiement de l'*Ohmgeld* ou angal, falsification d'une lettre de rente...). Heinrich Dubach n'était pas un angelot, semble-t-il, mais on sait que les années 1650 étaient très éprouvantes pour le peuple suisse et que l'époque était quelque peu à la débrouille quand il fallait nourrir sa famille.

Le 8 février 1670, Heinrich Tubach vendit ses biens à Grossdietwil (*Uffahrtstag*). Ensuite, il disparut de tous les documents suisses et réapparut en Alsace. Son fils Jost Tubach se maria en 1681 à Ungersheim, s'installa ensuite à Meyenheim (1683), puis à Merxheim sous le nom Jost Duback (1686). Lors du baptême de son fils Nicolas, en 1687, le nouveau curé de Merxheim nota dans son registre : « *Jost Dubich* » ! Un nouveau nom de famille naquit ce jour-là. Hans Heinrich Dubach/Dubich, quant à lui, signa toujours son nom de famille avec le « a » d'origine : Dubbat (= Dubath) en 1689, Dubbacht en 1691, Dubacht en 1695 (comme Dubact en 1520 à Rougemont)... Lui qui n'a sans doute jamais vu Rougemont semble néanmoins s'être souvenu des variantes qu'avait connues son patronyme dans ce village du Pays-d'Enhaut et que devait encore utiliser son grand-père Jehan Dubach !

Comment expliquer ce passage de Dubach à Dubich ? Nous avons longtemps recherché les causes probables de ce changement de voyelle phonétiquement pas du tout anodin pour arriver finalement à la conclusion que ce patronyme a tout simplement subi une règle affectant plusieurs toponymes alsaciens se terminant par un -ach ou un -bach non accentué : en Alsace,

---

<sup>80</sup> Hans Heinrich Dubich ne figure pas sur l'arbre de 1707-1711 pour deux raisons : il avait émigré en Alsace en 1670 et y était décédé depuis 1698 ; de plus, ni lui ni ses descendants, de la branche de Hergiswil, ne comptaient parmi les héritiers de Christian Dubach, de la branche de Luthern.

<sup>81</sup> Par une malchance extraordinaire, les registres paroissiaux de Hergiswil ne commencent qu'en 1667 (ceux des décennies précédentes ont disparu) et ceux de Grossdietwil, dont faisait partie Altbüron, ne remontent qu'à 1712 ! Nous ignorons donc en quelle année est né Hans Heinrich Dubach et quand s'est marié.

Aspach se prononce en effet Àschpi, Illzach devient Ìllzick ou Ìllzi, Bruebach Brüabi et Dubach en toute logique Dubi, Dubick ou Dubich ! La manière (ou les différentes manières) dont les premiers Dubach alsaciens prononçaient leur patronyme a également dû jouer, et il est curieux de constater que bien qu'ils aient su lire et écrire, ils ont adopté ce nouveau nom dès la seconde génération.

Quant à l'origine géographique du fondateur de la lignée dubichoise, elle est indiquée en 1694 dans le bail que signa Jost pour le moulin de Rouffach<sup>82</sup> et dans lequel on lit : « *Joost Dubich müller handwerckhs von grossen dietweiller willisawer ambt, jetzo aber zu Issenheim wohnhafft...* » (Jost Dubich, meunier de métier, de Grossdietwil dans le district de Willisau, demeurant à présent à Issenheim...).

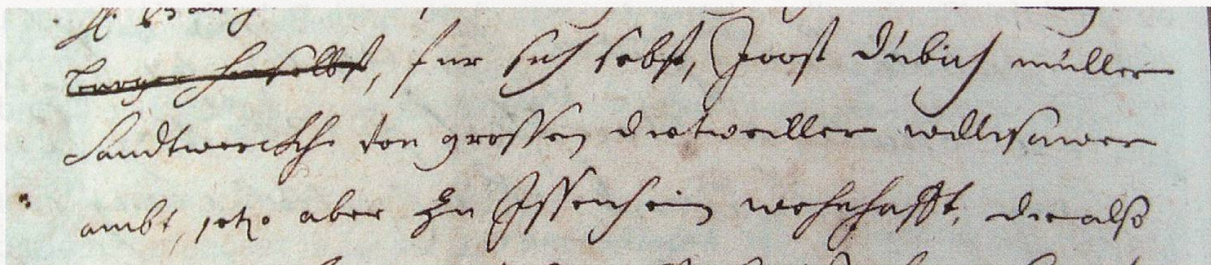


Fig. 19 : Jost Dubich, le fils de Hans Heinrich Dubach, était meunier à Merxheim, puis au village voisin d'Issenheim (au couvent des Antonins où se trouvait le célèbre retable de Mathias Grünewald), puis à Rouffach, comme le montre ce bail de location du moulin de la ville. La famille était venue de « grossen Dietweiller » (Grossdietwil).

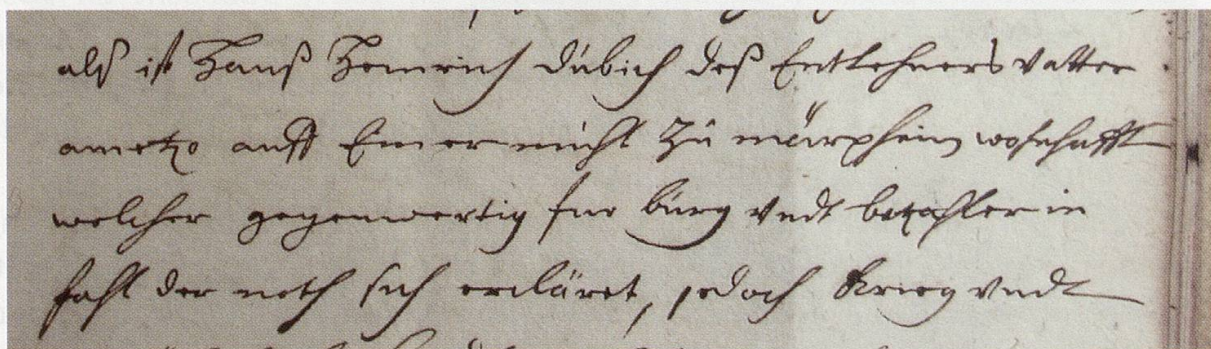


Fig. 20 : Un peu plus loin, son père, meunier de Merxheim, se porta garant de Jost : « *Hanß Heinrich Dubich des Entlehners Vatter anietzo auff einer mühl zu märxheim wohnhafft welcher gegenwertig fur bürg und bezahler in fahl der noth sich ercläret...* » (Hans Heinrich Dubich, le père du locataire, demeurant actuellement au moulin de Merxheim, lequel est présent et se déclare garant et payeur au besoin). À la fin du contrat, Jost signa « Jost Dubich » et son père « Hanß Heinrich Dubalt » (sic) (Archives départementales du Haut-Rhin, 4 E Rouffach Ville 23).

<sup>82</sup> Archives départementales du Haut-Rhin, 4 E Rouffach Ville 23.

Jost termina son existence à Cernay, près de Thann, au *Herrenmühle*, le moulin seigneurial qu'il avait acquis en bail emphytéotique. Au bout de trois générations, sa descendance s'éteignit dans les mâles. C'est de son petit-frère Hans Jakob Dubich (+1717), qui hérita en 1698, à la mort de Hans Heinrich Dubach/Dubich, du moulin de Merxheim, que descendent tous les actuels Dubich alsaciens.<sup>83</sup>

### 3. Quand Dubach devient Duwa

Parmi les héritiers de Christian Dubach (voir plus haut), mort à 92 ans en 1724 à Neuenkirch, figurait Hans Caspar Dubach (fils de Caspar [N° 7] qui avait

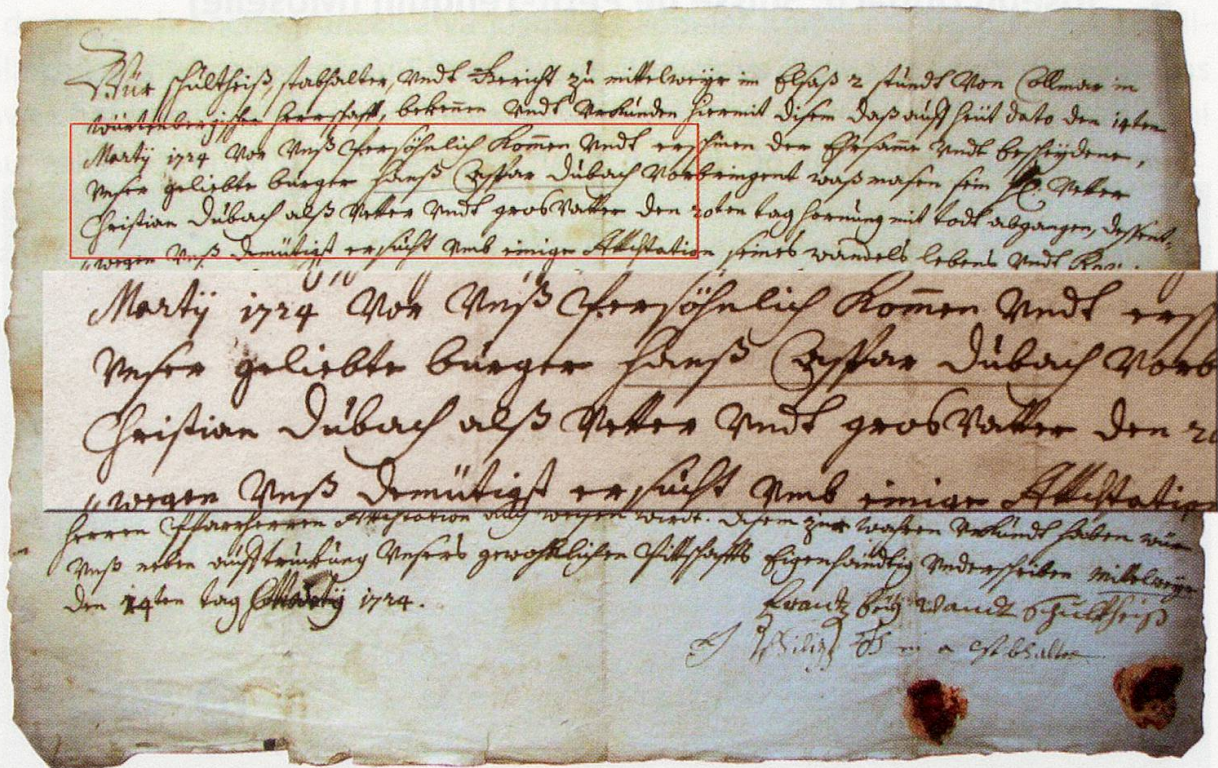


Fig. 21 : Pour pouvoir hériter de Christian Dubach, Hans Caspar Dubach/Duwa, qui vivait à Mittelwihr avait besoin d'un certificat attestant de son mode de vie exemplaire en Alsace. Le document demandé fut envoyé à Rothenburg, le 14 mars 1724. Il mentionne bien « den ehrsamen undt bescheÿdenen, unseren geliebten bürger Hanß Caspar Dübach » et son « Vetter » (ici : oncle) Christian Dubach, « den 20. Tag hornüng mit todt abgegangen », donc décédé le 20 février 1724 à Neuenkirch.

<sup>83</sup> À noter que les Dubich alsaciens ont des homonymes dans les Pays de l'Est (Ukraine, Pologne, Croatie, etc.) et aux États-Unis où certains d'entre eux ont émigré. Leur nom, écrit Dubich, Dubič ou Dubyk (à prononcer *doubitch* ou *doubik*, selon les pays d'origine), ne signifie pas « du ruisseau » mais « du chêne » !

émigré en Alsace). Hans Caspar vivait à Mittelwihr, charmant petit village viticole situé à environ 5 km de Colmar, près de Riquewihr. Les autorités du district de Rothenburg s'adressèrent au magistrat de Mittelwihr qui leur répondit par un certificat attestant de l'honorabilité de Hans Caspar Dubach.<sup>84</sup>

C'est cette branche de la famille Dubach qui a vu son nom passer à Duwa. À Ribeauvillé, les époux Dubach-Schürmann baptisaient depuis 1663 des enfants sous les noms Dubach, Duback, Dupach et Tubach. Mais en 1694, à la génération suivante, le curé écrivit Duba et le père de l'enfant signa lui-même « *Hanß Caspar Duwa* ». En fait, une seconde règle de phonétique régionale s'est appliquée ici : en alsacien, certains « b » se prononcent en effet « w » : Reben = *Rawa* ; Taback = *Düwàck* ; Duba[ch] = *Düwa*.

#### 4. Joseph Dubach, Suisse de Petit-Tenquin (Moselle)

Joseph Dubach (N° 8) était déjà mort, en 1746, lorsque les autorités de Rothenburg s'adressèrent à celles dont relevait le modeste village lorrain de Petit-Tenquin (Moselle) où Joseph avait émigré, afin d'obtenir d'elles une *Bürgerschaftsbrief* pour les enfants Dubach. La réponse arriva bientôt : la veuve et les enfants de Joseph étaient très recommandables et de bons catholiques

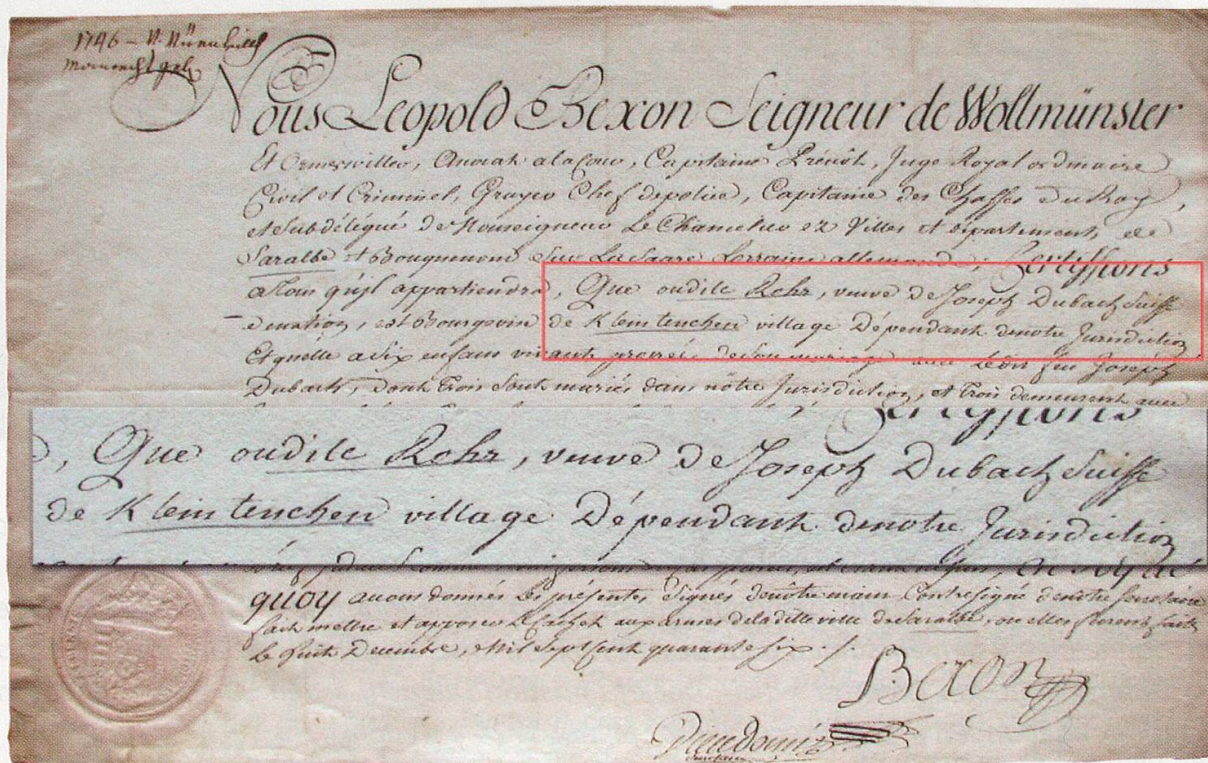


Fig. 22 : La réponse de Leopold Bexon, seigneur de Volmunster (Lorraine), en 1746 : on y retrouve le Suisse Joseph Dubach et sa veuve Odile Rohr, de « Klein tenchen », donc Petit-Tenquin (Moselle).

<sup>84</sup> Archives de l'État de Lucerne, Akt. 11Q/157.

pratiquants.<sup>85</sup> Joseph Dubach et Odile Rohr sont les ancêtres des nombreux Dubach lorrains qui ont essaimé dans plusieurs régions françaises, ainsi qu'à Chicago au XIX<sup>e</sup> siècle (DuBach). D'abord aubergistes de père en fils, les Dubach tiennent depuis plusieurs générations l'imposant moulin de Sarralbe (Moselle).

## Conclusion

Dubach, Dubath, Dubas, Dubacher, Duback, DuBach, Duwa, Bach, Dubich, Tubach (une branche du Bas-Rhin)... autant de patronymes n'ayant tous qu'une souche commune ! Étonnant de prime abord. Cela n'a pourtant rien d'extraordinaire, et la même démonstration pourrait être faite pour les Affolter/Affholder, les Hunkeler/Hungler, les Nydecker/Nidegger, les Kniebiehler dont une branche française va jusqu'à s'appeler Knipillaire ou pour les Jaquillard devenus ailleurs des Tschaggilar et même des Zagula, comme nous l'avons vu plus haut. Cela démontre que nombre de patronymes existant aujourd'hui

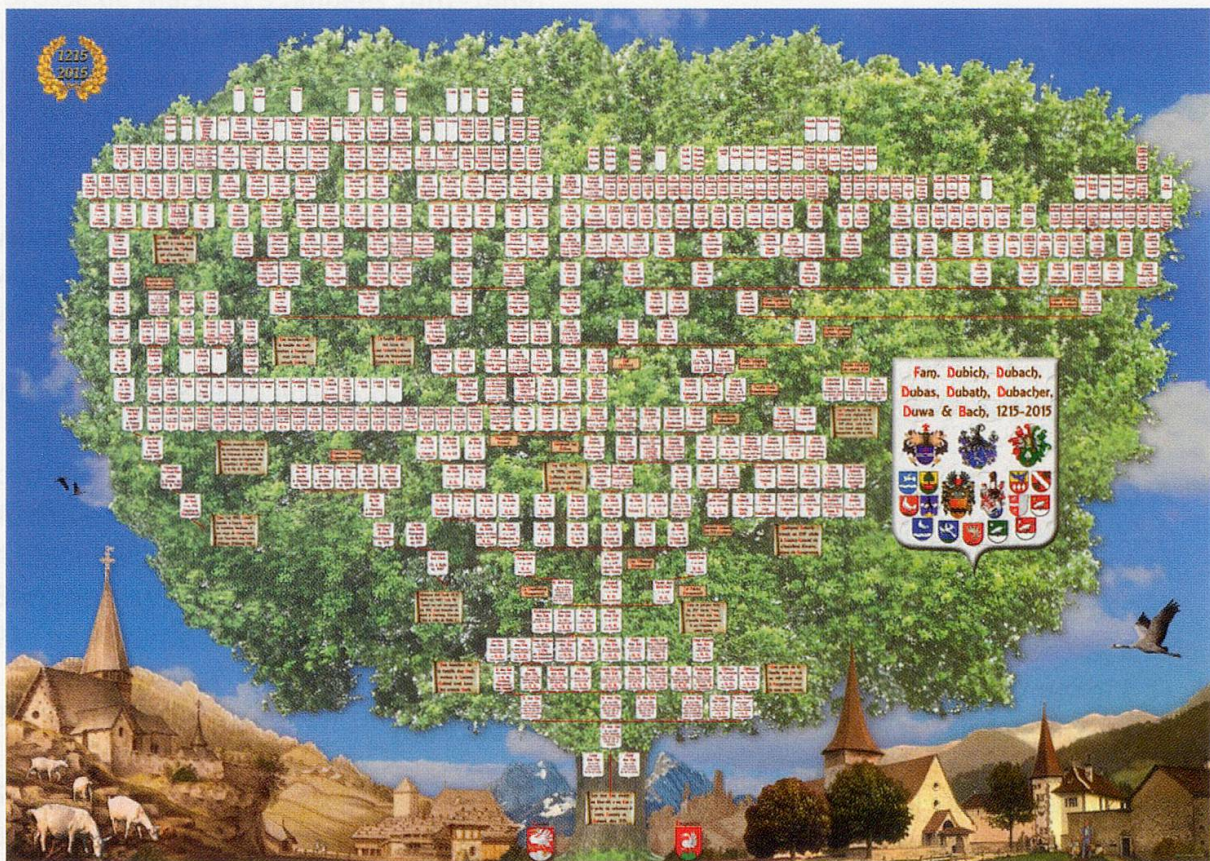


Fig. 23 : L'arbre généalogique qui sera présenté l'année prochaine à la famille à l'occasion de ses 800 ans. Il se dresse entre les églises de Saanen et de Rougemont, situées à la croisée des langues : une évidence pour cette famille bilingue depuis des siècles.

<sup>85</sup> Archives de l'État de Lucerne, Akt. 11Q/52.



peuvent se ramener à un dénominateur commun voilà huit siècles. D'ailleurs, comment pourrait-il en être autrement d'un point de vue arithmétique, puisque la population mondiale n'excédait pas les 200 millions d'individus au Moyen Âge, époque où fleurissaient, qui plus est, beaucoup d'autres patronymes encore, aujourd'hui disparus.

Ce qui nous paraît également intéressant est de pouvoir suivre les déplacements des membres d'une famille à travers l'espace et le temps, en reliant leur petite histoire à la grande (la fin du comté de Gruyère, la guerre de Trente Ans, l'entente franco-suisse renouvelée plusieurs fois depuis la bataille de Marignan, etc.), de voir émerger au fil des siècles de nouvelles branches qui, bientôt, oublieront même d'où celui qui a fait souche était venu, surtout si leur nom se modifie. C'est en effet là tout l'enjeu, tout le sel d'une recherche généalogique agnatique passionnante.

## Sources

### Archives communales de Rougemont :

- C 1 bis (terrier de 1525)
- D 5 (copie de 1597 d'un acte de 1340)
- D 7 (copie de 1379 d'un acte de 1340)
- D 34 (parchemin de 1520-1521)
- D 49 (lettre de 1564)
- E 7a (parchemin de 1527-1528)
- E 13 (parchemin de 1550)
- E 23 (lettre de 1556)
- GA Famille Dubath (2 enveloppes contenant diverses pièces relatives à la famille).

### Archives cantonales vaudoises :

- C XV 7/184 (reconnaisances de 1515, signées notamment de Johannes Dubat).
- Fc 1/1 (extentes du Pays-d'Enhaut de 1276)
- Fc 2 (extentes du Vanel de 1312, hors consultation)
- Fc 3 (extentes du Vanel de 1324, hors consultation)
- Fc 4 (extentes du Pays-d'Enhaut, 1328)
- Fc 5 (extentes du Vanel de 1350 environ, hors consultation)
- Fc 131 (terrier de Château-d'Œx de 1436)
- Fc 132 (terrier de Château-d'Œx de 1442)
- Fc 134 (terrier de Rougemont de 1461)
- Fc 137 (terrier de Rougemont de 1520)
- Fc 138 (autre terrier de Rougemont de 1520)
- Fc 140 (terrier de Rougemont de 1522)
- Fc 165 (terrier de Rougemont de 1558)
- Fc 218 (terrier de Rougemont de 1664)
- I.B. Layettes 325/30 (Peretus douz Bas, 1377)
- I.B. Layettes 325/13 (Mermeta dou Bach, 1388)

I.B. Layettes 326/51 (fondation d'une chapelle à Rougemont, 1511)

I.B. Layettes 327/72 (l'abbé Johann Dubach, 1549)

### **Archives de l'État de Berne :**

Fach Saanen 1368

Urbarien, Amt Ober-Simmenthal Nr. 1 (année 1596)

Urbarien, Amt Ober-Simmenthal Nr. 2 (année 1502)

Urbarien, Amt Obersimmenthal Nr. 6 (année 1531)

Urbarien, Bern II, Nr. 12 (année 1530)

Urbarien, Amt Thun, Nr. 3 (année 1531).

### **Archives de l'État de Fribourg :**

Affaires militaires 15b (Heynot du Bach à Morat, 1476)

Gruyères 279 (extentes du Vanel de 1355)

Grosse de Gruyère 57 (année 1561)

Grosse de Gruyère 67 (années 1531-1535)

Grosse de Gruyère 73 (année 1452)

Grosse de La Part-Dieu 12 (année 1607)

Grosse de Marsens 3 (années 1467-1469)

Grosse de Marsens 6 (année 1511)

Grosse de Marsens 92 (année 1511)

Grosse de La Valsainte 6 (année 1516)

Grosse de La Valsainte 11 (année 1566)

### **Archives de l'État de Lucerne :**

Akt. 11Q/145 (testament de Christian Dubach, de Neuenkirch, 1707-1711)

Akt. 11Q/157 (certificat de bonne vie et mœurs de Hans Caspar Dubach, de Mittelwihr, 1724)

Akt. 11Q/52 (certificat de bonne vie et mœurs pour les enfants de feu Joseph Dubach, de Petit-Tenquin, 1746)

cod 1795 (registre du Régiment Pfyffer).

### **Archives départementales du Haut-Rhin :**

4 E Rouffach Ville 23 (bail pour le moulin de Rouffach, Jost Dubach, de Grossdietwil, 1694).

### **Service historique de la Défense (château de Vincennes) :**

2Xy18, acte № 025174 (Joseph Dubach, de Luthern, congédié de l'Hôtel des Invalides de Paris en 1714).

2Xy36, acte 079330 (Jean DuBas, originaire de Lausanne, mort à l'Hôtel des Invalides de Paris en 1787).

### **Sources imprimées :**

Baumgart, Dr Klaus, « Patronymes – éponymes », in *Bulletin généalogique vaudois*, 2001, pp. 35-38).

Friedli, Emanuel, *Bärndütsch als Spiegel bernischen Volkstums – Saanen*, éd. A. Francke AG, Berne, 1927.

Dubich, Denis, *Retrouvez ses ancêtres suisses*, Archives & Culture, Paris, 2013.

André Gétaz, *Le Pays-d'Enhaut sous les comtes de Gruyère*, éd. du Musée du Vieux Pays d'Enhaut, Château-d'Œx, 1949, p. 109 sqq.

- Hisely, J.-J., *Histoire de la Gruyère*, vol. X, coll. Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse Romande, éd. Georges Bridel, Lausanne, 1855.
- Hisely, J.-J., *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère et d'autres fiefs de la maison souveraine de ce nom*, Tome 1, éd. Georges Bridel, Lausanne, 1867.
- Raaflaub, Walter & Brand, Reinhold, *Die Chronik der Landschaft Saanen von Landschreiber Christian Mösching aus dem Jahr 1662*, transcription dactylographiée, Saanen, 2001.
- Roth, Alexander, « À l'origine des familles de verriers Robichon, Schmid et Engel », in revue *Éclats de Verre*, Sarrebourg, 2013-21 et 2013-22.
- Christian Rubi, „Die Zimmermannsgotik im Saanenland“, *Saaner Jahrbuch 1972*, réédité par Buchdruckerei Müller, Gstaad, tiré à part (s.d.).
- Zwahlen, J. R. D., *Beiträge zur Heimatkunde der Landschaft Saanen*, Müller, Gstaad, 1955.
- Zwahlen, J. R. D., *Die ältesten Geschlechter der Landschaft Saanen*, Müller Marketing & Druck AG, Gstaad, 1967, réédité en 1998.

## Sources

Denis Dubich est né en 1965 à Colmar (Haut-Rhin). Très jeune, il interrogea son grand-père sur l'origine des Dubich. La réponse « *Nous venons de Suisse* », suivie d'un haussement d'épaules, ne fut pas en mesure d'étancher sa soif de savoir. Depuis trente ans, il retrace donc la longue histoire de son nom de famille dont il voulait à tout prix percer le mystère : en Alsace, on s'appelle en effet plus volontiers Muller, Meyer ou Schmidt que Dubich. Et que pouvait bien signifier ce drôle de nom ? En Suisse, le chercheur se heurta souvent à l'incrédulité des spécialistes : comment Dubach aurait-il pu devenir Dubich ? Impensable : tous les Alsaciens rêvent d'avoir des origines suisses, il faut chercher ailleurs, probablement outre-Vosges... Heureusement, toutes les preuves ressurgissaient peu à peu. Enfin, avec la découverte des dou Bach, le mystère était percé : ce patronyme composite, né à la croisée des langues, signifie « du ruisseau » et son origine géographique est maintenant connue au mètre carré près !

Denis Dubich est professeur dans un lycée (l'équivalent d'un gymnase, en Suisse) de Colmar et diplômé de psychanalyse (Paris VIII). Président des Amis du Centre départemental d'histoire des familles (CDHF), il est aussi l'auteur de nombreux articles et de plusieurs livres sur les familles alsaciennes ; son dernier livre, *Retrouver ses ancêtres suisses* (éd. Archives & Culture, Paris, 2013), sera édité prochainement en langue allemande sous le titre *Seine Schweizer Vorfahren wiederfinden* (même éditeur), et son prochain ouvrage s'intitulera *Chronique des Dubach et Dubich, 1215-2015*.